



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture

« Chaire UNESCO en prévention de
la radicalisation et de l'extrémisme violents »
Université de Sherbrooke, Université Concordia,
Université du Québec à Montréal

Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone

Cas du Canada



En collaboration avec



Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone

AUTEURS

SARAH OUSMAN
PABLO MADRIAZA

Pour citer ce rapport

OUSMAN, Sarah et MADRIAZA, Pablo. Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone : Cas du Canada, *Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents*, 2021.

©Tous droits réservés

Avec le soutien financier de :



Sommaire

Listes des abréviations	5
Liste des figures.....	5
Résumé exécutif	6
Introduction	8
Contexte	9
1. Tournant préventif	12
2. Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence du Canada	14
3. Actrices et acteurs étatiques impliqués	16
4. Description des principaux dispositifs	17
A. Niveaux de prévention	17
B. Qui, fait quoi, où, quand, comment ? : le portrait canadien	18
1. Méthodologie	18
2. Programmes de prévention primaire	18
3. Programmes de prévention secondaire et tertiaire	21
5. Programmes hors dispositif étatique	31
6. Insertion des dispositifs dans une dynamique régionale	32
7. Enjeux et défis particuliers de la recherche	33
8. Conclusion	34
Bibliographie.....	35
Autres ressources.....	37

Liste des abréviations

CCECPV	Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence
CPRMV	Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence
CIUSS-CODIM	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
SCIC	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes
G7	Groupe des sept
FMLT	Forum mondial de lutte contre le terrorisme
GRC	Gendarmerie royale du Canada
Chaire UNESCO-PREV	Chaire UNESCO en Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violents
P2P	Peer-to-Peer
FOCUS	Furthering Our Community by Uniting Services

Liste des figures

Figure 1	Nombre d'incidents terroristes au Canada (1970-2019)
Figure 2	Incidents terroristes au Canada par type de groupe ou motivation (2000-2018)
Figure 3	Total des crimes haineux déclarés par la police par année

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Canada a vu son approche de lutte contre le terrorisme prendre une direction complètement différente à la suite du tournant préventif qui a débuté en 2012 avec la stratégie antiterroriste « Renforcer la résilience face au terrorisme » et qui s'est complétée avec la création, en 2017, du Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence (CCECPV), puis avec la Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence, en 2018. En effet, au cours de cette période, la stratégie canadienne en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents s'est réalignée de sorte à privilégier la prévention en amont plutôt que de mettre l'accent sur le contre-terrorisme. Ce tournant vers une approche préventive de la radicalisation violente se manifeste visiblement dans les dispositifs canadiens de prévention primaire, secondaire et tertiaire qui démontrent, par leurs activités, que l'individu se trouve au cœur de la prévention et qu'ils visent à agir sur les facteurs de risque qui peuvent rendre certaines personnes vulnérables aux discours extrémistes ainsi que sur les facteurs protecteurs, et ce, dès l'âge scolaire.

Les dispositifs canadiens sont jeunes et issus de plusieurs secteurs, notamment des secteurs psychosocial, communautaire, sécuritaire et de l'éducation, et favorisent le travail plurisectoriel et multidisciplinaire.

Les dispositifs de prévention primaire se caractérisent par la grande diversité de secteurs impliqués et par les formes variées de la prévention (pièces de théâtre, créations artistiques, présentations, etc.). Ces programmes portent souvent sur des thématiques spécifiques, notamment celles du genre, des jeunes et du numérique, et prennent la forme d'ateliers, de jeux, d'activités créatives et artistiques, de forums de discussion et de formations ou présentations. La prévention primaire se manifeste également par le biais de campagnes de sensibilisation ciblées et d'une durée courte et limitée. Ces dispositifs sont pour la plupart locaux, mais un bon nombre d'entre eux, notamment les programmes de prévention en ligne, ont une portée nationale et/ou internationale.

Les dispositifs de prévention secondaire et tertiaire sont, quant à eux, centrés sur l'intervention auprès d'individus à risque ou qui sont engagés dans une trajectoire de radicalisation violente et/ou qui sont passés à l'acte. Il existe présentement une disparité dans la répartition des ressources de prévention secondaire et tertiaire au Canada, la

majorité des ressources étant localisées au Québec, en Ontario et en Alberta, laissant plusieurs provinces et territoires sans aucun dispositif spécialisé en intervention dans un contexte de radicalisation et d'extrémisme violents malgré la présence d'incidents de nature extrémiste et de groupes extrémistes actifs à ces endroits. Les interventions adoptent, pour la plupart, une approche écologique tenant compte de l'individu, de son environnement et du contexte social dans lequel il évolue. Les organisations adoptent également une approche généraliste qui ne cible pas un type particulier de radicalisation.

Il a été constaté que la plupart des dispositifs de prévention canadiens sont des dispositifs hors-étatiques, à l'exception de ce qui concerne les poursuites criminelles, les peines d'emprisonnement et les dispositifs des secteurs policier et sécuritaire.

Parmi les défis rencontrés lors de la mise en œuvre des dispositifs figurent les coupures budgétaires et la difficulté à trouver des sources de financement, ce qui provoque de la compétition entre les dispositifs pour les ressources existantes, la difficulté à joindre un public large, les défis liés à l'évaluation des programmes, les défis qui touchent la collaboration intersectorielle ainsi que les défis spécifiques à l'intervention.

Ainsi, afin d'améliorer la prévention au Canada, il est essentiel d'améliorer l'accessibilité des services de prévention, plus particulièrement aux niveaux secondaire et tertiaire, car de nombreuses provinces et territoires canadiens ne possèdent pas de dispositifs qui sont en mesure de prendre en charge les cas impliquant des problématiques de radicalisation et d'extrémisme. Il est également nécessaire de diversifier les sources de financement et de récolter plus de données empiriques à la suite d'observations faites sur le terrain, car le domaine de la prévention de la radicalisation en est encore à ses débuts au Canada et que le pays en est encore à un stade où plus de connaissances et d'expertise sont essentielles pour mieux comprendre la situation sur le terrain et améliorer les pratiques. Il est également important que le gouvernement canadien légifère rapidement, et idéalement de concert avec les dispositifs existants, sur la stratégie qui sera adoptée en ce qui concerne la gestion du retour des combattantes et combattants étrangers et la prise en charge de celles et ceux qui terminent de purger une peine de prison pour un crime lié au terrorisme afin que des dispositifs puissent être mis en place ou encore adaptés aux besoins de cette clientèle.

INTRODUCTION

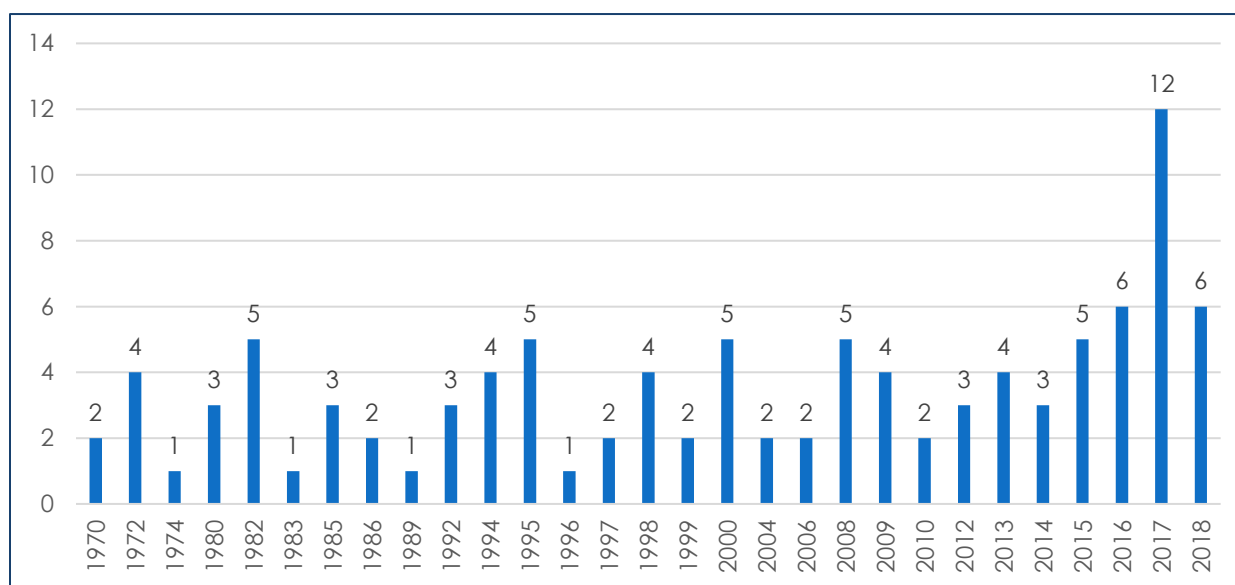
Comme d'autres pays occidentaux, le Canada a montré, ces dernières années, une préoccupation croissante concernant la possibilité d'actes terroristes sur son territoire. Le pays est également préoccupé par l'influence des groupes extrémistes sur la population et sur le potentiel qu'ils ont d'entraîner des individus vulnérables dans un processus de radicalisation qui pourrait éventuellement conduire à un passage à l'acte. Ces préoccupations sont notamment alimentées par une augmentation importante des crimes haineux (Statistique Canada, 2020) et par une inquiétude grandissante concernant les groupes d'extrême droite dans le pays. Bien que les attaques terroristes n'aient pas été nombreuses au Canada comparativement à d'autres pays occidentaux, cette préoccupation s'est traduite par un virage préventif dans les politiques publiques, passant d'une approche basée exclusivement sur la sécurité intérieure et le contre-terrorisme vers une stratégie encourageant l'incorporation progressive des composantes psychosociales de la prévention ainsi que la promotion de programmes axés sur une approche de santé publique. Ce tournant a permis la mise en œuvre de programmes de prévention primaire, secondaire et tertiaire qui ciblent tout autant l'espace virtuel que physique, de même que la mise en place de modèles de collaboration multisectorielle. Cela a également facilité une augmentation de l'institutionnalisation des politiques publiques. Or, malgré ces progrès, le pays demeure confronté à un certain nombre de défis en termes de prévention. Parmi ces défis figurent notamment les problèmes de collaboration, en particulier entre le secteur de la sécurité et le secteur psychosocial, et le faible nombre d'évaluations des programmes de prévention, et ce, alors que le pays possède pourtant une culture d'évaluation bien développée dans des domaines connexes. Le présent rapport vise à analyser les efforts et les défis auxquels les politiques publiques et les programmes ont dû faire face afin d'établir une logique de prévention dans le contexte canadien. Bien que cet ouvrage se concentre sur la prévention de l'extrémisme violent dans le monde francophone, ce chapitre abordera la prévention sur le plan national et non uniquement sur le plan des provinces francophones ou bilingues du Canada. Toutefois, un accent particulier sera mis sur le Québec, province francophone, qui abrite la plus importante constellation de programmes de prévention au Canada.

CONTEXTE

L'attentat terroriste le plus meurtrier de l'histoire du Canada a été perpétré par des extrémistes sikhs le 23 juin 1985, lorsqu'ils ont fait exploser une bombe à bord du vol 182 d'Air India, tuant les 329 personnes à bord, dont plus de 80 enfants. Cette attaque est toutefois considérée comme une exception dans le contexte canadien qui, malgré une augmentation significative des incidents terroristes depuis 2016 (voir Figure 1), a maintenu le nombre de victimes de ces actions relativement bas. Selon la «Global Terrorism Database», 27

personnes ont été tuées au Canada au cours de la dernière décennie (START, 2019). Parmi les attaques les plus meurtrières au pays figure l'attaque contre la grande mosquée de Québec, qui a été perpétrée en 2017 par un acteur solitaire associé à l'extrême droite, et qui a fait 6 morts et 19 blessés, l'attaque au camion-bélier par un membre du groupe Incel à Toronto, en 2018, et qui a fait 10 morts et 15 blessés, puis l'attentat de la ville de London, en Ontario, où 4 membres d'une famille musulmane ont perdu la vie en 2021.

Figure 1. Nombre d'incidents terroristes au Canada (1970-2019)

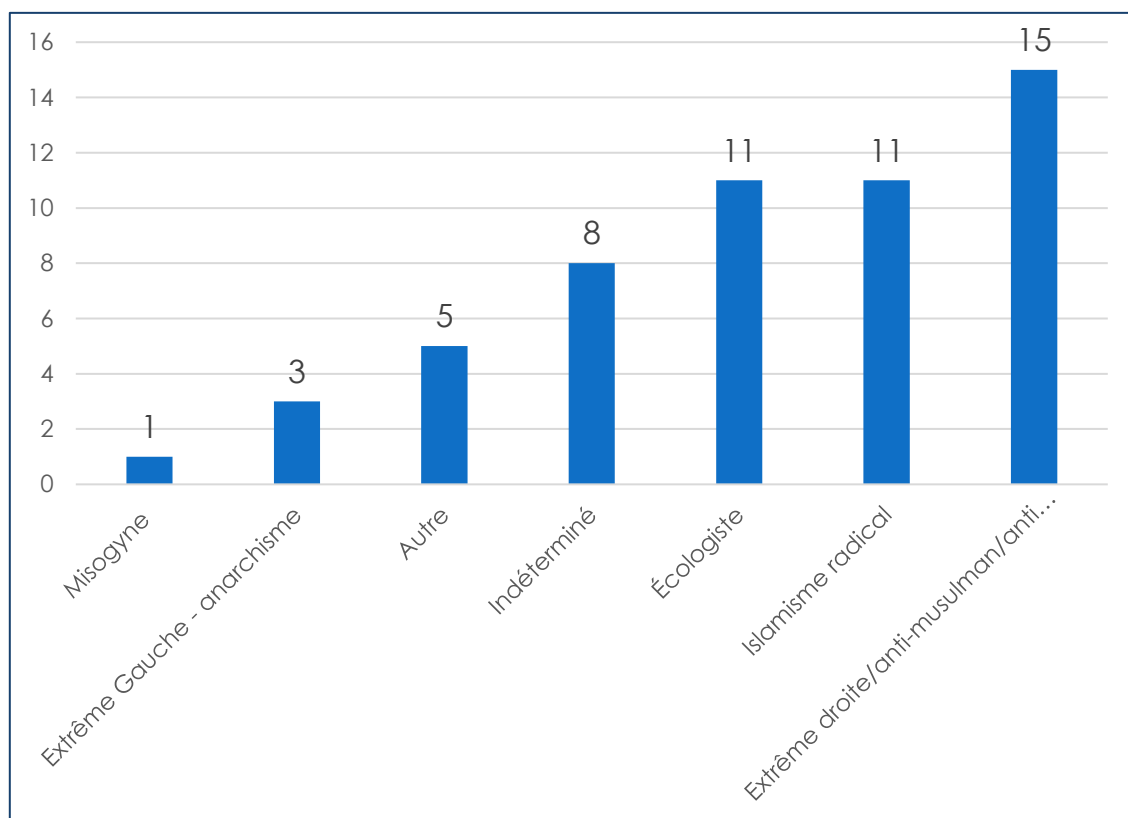


Source : Les auteurs sur la base de données « Global Terrorism Database » (START, 2019).

Les groupes et/ou la motivation de ces groupes sont très divers. Si nous analysons les 54 incidents présents dans la « Global Terrorism Database » à partir de l'année 2000, nous pouvons identifier au moins cinq types de groupes et de motivations. Le plus grand nombre d'incidents sont associés à des groupes d'extrême droite, antimusulmans ou anti-immigration (15 incidents), suivis par les groupes extrémistes

écologistes (11 incidents) et les groupes associés à l'islamisme radical (11 incidents). Tous ces incidents sont concentrés dans seulement cinq provinces canadiennes (Ontario=20; Colombie-Britannique=13; Alberta=12; Québec=12 et Nouveau-Brunswick=1) qui sont aussi, comme nous le verrons plus loin, les provinces où sont concentrés les programmes de prévention de l'extrémisme (voir Figure 2).

Figure 2. Incidents terroristes au Canada par type de groupe ou motivation (2000-2018)



Source : Les auteurs sur la base du « Global database of terrorism » (START, 2019).

Tel que mentionné dans l'introduction, l'une des plus grandes préoccupations au pays est la présence de plusieurs groupes actifs d'extrême droite et l'augmentation fulgurante de cette idéologie sur l'espace numérique (Davey, Guerin et Hart, 2020; Perry et Scrivens, 2016; Tanner et Campana, 2020). Les principales activités de ces groupes se concentrent au Québec, dans l'ouest

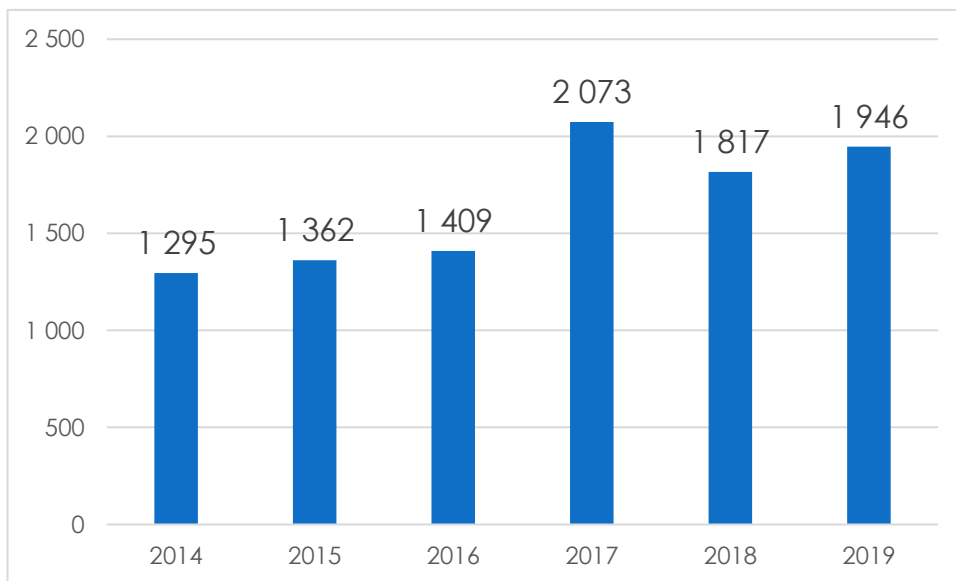
de l'Ontario, en Alberta et dans la partie inférieure de la Colombie-Britannique (Perry et Scrivens, 2016). Une autre recherche récente montre que, dans les provinces atlantiques (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et Île-du-Prince-Édouard), 156 incidents associés à ces groupes ont été identifiés depuis l'an 2000 et qu'une augmentation importante est

observée depuis 2017 (Hofmann, Trofimuk, Perry et Hyslop-Margison, 2021). Le gouvernement du Canada a d'ailleurs récemment ajouté quatre groupes associés à l'extrême droite néonazie, néofasciste ou nationaliste (Sécurité publique Canada, 2021)¹ sur la liste des 73 entités terroristes reconnues. Il s'agit d'un nombre relativement limité d'entités comparativement aux 58 entités islamistes et/ou basées dans le monde arabe qui sont également présentes sur cette même liste.

L'année 2017 a également vu une augmentation significative d'une autre problématique qui est également, mais pas exclusivement, associée aux groupes d'extrême droite : les crimes haineux. Statistique Canada (2020) publie depuis 2014 un rapport annuel sur ces crimes. Ces rapports sont

basés sur les déclarations qui sont faites à la police et démontrent un nombre élevé de signalements au cours des trois dernières années (voir Figure 3). Les rapports de police peuvent toutefois n'être que la pointe de l'iceberg d'un problème qui s'ancre beaucoup plus profondément dans la société canadienne, car il n'est pas rare que le nombre de crimes officiellement déclarés masquent une réalité plus sombre. Les groupes ciblés sont les personnes issues de minorités culturelles ou ethniques, les membres de communautés religieuses, notamment les musulmans, et les personnes qui affichent une orientation sexuelle différente des rôles traditionnels associés aux genres (Statistique Canada, 2020).

Figure 3. Total des crimes haineux déclarés par la police par année



Source : Statistique Canada, 2020

¹ Ce sont les groupes néonazis «The Base», la «Division Atomwaffen» et le «Blood & Honour» ainsi que sa branche armée «Combat 18», l'organisation néofasciste «Proud Boys» et le groupe nationaliste

«Mouvement impérial russe». À l'exception de ce dernier, qui est situé en Russie, tous les autres groupes sont des groupes actifs aux États-Unis.

Tournant préventif

Bien que le terrorisme soit inclus dans le *Code criminel canadien* depuis un certain temps (Roach, 2001), ce n'est qu'après les attaques terroristes du 11 septembre 2001 que le tournant préventif a commencé à faire ses premiers pas. À la suite de ces attaques, le gouvernement des États-Unis a créé l'«Homeland Security Department» et adopté le «Patriot Act», qui a renforcé la capacité du pays à lutter contre le terrorisme. Peu après, le Canada, suivant la voie de ses voisins, a créé le «Ministère de la Sécurité publique» et a adopté la «Loi antiterroriste» qui intègre les éléments déjà pris en compte de l'autre côté de la frontière (Leman-Langlois et Brodeur, 2005; Wark, 2005). La recherche sur ces questions a reçu un soutien important en termes de financement avec le lancement, en 2011, du projet Kanishka, nommé en mémoire de l'attentat terroriste contre le vol 182 d'*Air India*, mentionné au début de la section précédente. Cependant, ce n'est qu'en 2012 que le Canada a mis en œuvre la première stratégie nationale de lutte contre le terrorisme intitulée «Renforcer la résilience face au terrorisme» (Gouvernement du Canada, 2012). Cette stratégie est fortement influencée par la vague de terrorisme qui a débuté en 2004-2005, par l'émergence du concept de radicalisation et surtout par la stratégie nationale du Royaume-Uni qui est la première stratégie à aborder cette question sous l'angle de la prévention du terrorisme intérieur. Tout comme la stratégie anglaise, la stratégie canadienne repose sur quatre piliers : Empêcher, Déceler, Priver, Intervenir.

La prévention du recrutement et de la radicalisation apparaît ainsi pour la première fois comme un axe transversal de la lutte contre le terrorisme dans le pays :

Pour porter fruit, les activités d'antiterrorisme du Canada ne peuvent pas se limiter à des opérations dirigées contre des groupes ou des individus qui ont déjà participé à des activités terroristes. Elles doivent aussi être appuyées par des mesures de prévention, visant à empêcher les personnes vulnérables d'être entraînées vers le terrorisme. (Gouvernement du Canada, 2012, p)

Malgré cet intérêt, cette stratégie reste principalement axée sur une approche sécuritaire traditionnelle de lutte contre le terrorisme et la prévention demeure sans définition claire et sans le financement nécessaire pour être menée de manière conséquente (Carvin et Tishler, 2020; Wood, 2019).

En termes de politiques publiques, le virage préventif ne s'amorce réellement qu'en 2015. À cette date, deux initiatives ont été lancées au Québec : le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) et l'équipe clinique Polarisation. Le CPRMV est une initiative de la ville de Montréal soutenue par le gouvernement provincial du Québec, qui s'inspire des «info-house» du Danemark et qui propose un modèle de prévention et d'accompagnement

pour les individus qui se trouvent plongés dans un processus de radicalisation violente. Pour sa part, l'équipe clinique Polarisation est une équipe multidisciplinaire en santé mentale, créée au sein du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CIUSS-CODIM) et soutenue par le ministère de la Santé et des services sociaux de la province de Québec. Cette même année, la province de Québec lance le plan d'action gouvernemental : «La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble» qui vise à apporter une réponse concertée, cohérente et rapide à ce phénomène par un travail interministériel (Québec, ministère de l'Immigration, 2015). Le plan du gouvernement québécois s'étendait de 2015 à 2020 et n'a pas été renouvelé depuis.

Les lacunes en matière de financement et de leadership de la stratégie fédérale ont été majoritairement comblées par la création du

Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence (CCECPV), en 2017. Depuis cette date, ce centre est la principale source de financement des programmes de prévention à travers le Canada ainsi que d'un nombre important de recherches dans le domaine. Le virage préventif est complété par la mise en œuvre de la nouvelle «Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence», en 2018 (Gouvernement du Canada, 2018). Contrairement à la stratégie nationale précédente, cette version renouvelée a été précédée de consultations publiques avec les citoyens de tout le pays. Concrètement, il reflète les besoins canadiens dans ce domaine, qui ont été identifiés lors des consultations plutôt que de se baser uniquement sur l'alignement du pays avec les stratégies internationales.



Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence du Canada

Cette stratégie a trois objectifs principaux (Gouvernement du Canada, 2018, p. 3-4) :

1. Expliquer la radicalisation menant à la violence et les comportements destructeurs et préjudiciables adoptés, y compris leurs répercussions sur les Canadiennes et Canadiens et les collectivités ;
2. Présenter l'approche du gouvernement à l'égard de la prévention et de la lutte contre la radicalisation menant à la violence au moyen de la prévention précoce, de la prévention auprès des personnes à risque et du désengagement des idéologies violentes (voir plus bas) ;
3. Exposer les trois priorités déterminées par le Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence (voir section 5 : « Acteurs étatiques impliqués »).

Outre les consultations publiques réalisées, cette nouvelle stratégie nationale présente plusieurs caractéristiques innovantes par rapport aux initiatives précédentes (Gouvernement du Canada, 2018). Tout d'abord, l'accent est mis sur la radicalisation qui mène à la violence, c'est-à-dire que cette stratégie ne s'intéresse pas à n'importe quelle forme de radicalisation, mais à celle qui légitime, promeut ou envisage le passage à l'acte. La « radicalisation, ou le fait d'avoir des pensées radicales, n'est pas illégal ou nécessairement problématique en soi », indique la stratégie (Gouvernement du Canada, 2018, p. 13). La radicalisation menant à la violence est comprise ainsi comme « le processus par lequel des personnes et des groupes adoptent une idéologie ou un système de croyances qui justifie le recours à la violence pour faire avancer leur cause » (*Ibid.*, p. 13). Le gouvernement du Canada évite également de se prononcer sur un type d'extrémisme en particulier et vise toutes les formes d'extrémisme violent, sans associer ce phénomène à un groupe spécifique, probablement en raison

des mauvaises évaluations d'autres stratégies nationales, telles que celle du Royaume-Uni, qui ont ciblé notamment la communauté musulmane, ce qui aurait résulté en la marginalisation de la communauté. Un autre élément pertinent est que, bien que cette stratégie nationale soit centrée sur la prévention de l'extrémisme violent, elle souligne également les préoccupations croissantes concernant les manifestations de la haine dans l'espace public et l'influence de l'espace numérique sur ce processus. Finalement, pour la première fois, l'approche principale de la stratégie concerne la prévention de la radicalisation menant à la violence, comprise comme des actions visant à empêcher ce processus en intervenant le plus tôt possible. La prévention est ainsi définie dans la stratégie sur la base de trois composantes :

- Les actions de prévention précoce qui touchent notamment le grand public et ont pour objectif de prévenir l'apparition d'un comportement préjudiciable, telles que l'amélioration des compétences en matière de réflexion critique et de culture numérique, ou d'encourager le dialogue de manière respectueuse afin que les griefs puissent être résolus par des moyens non violents, etc.
- Les actions de prévention des risques dans les cas des personnes ou des groupes

vulnérables, telles que l'intervention auprès de cette population à risque et son entourage.

- Les actions de désengagement qui visent les personnes qui sont directement impliquées dans la violence motivée par une idéologie et qui visent à empêcher ces personnes de troubler l'ordre public et à les aider à quitter les milieux extrémistes violents. Ces actions sont pensées pour être réalisées en collaboration avec les services de police et de sécurité.

Un dernier élément à considérer concerne les approches multisectorielle et pangouvernementale. Cette dernière souligne la contribution des autres ministères fédéraux à ces efforts et met l'accent sur la collaboration interministérielle pour atteindre ses objectifs et assurer la complémentarité stratégique des efforts de prévention. Pour sa part, l'approche multisectorielle met en lumière l'importance de mobiliser diverses personnes intervenantes provenant de secteurs variés afin de cerner et de prévenir la radicalisation menant à la violence.



Actrices et acteurs étatiques impliqués

Le principal acteur étatique est le Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence (CCECPV). Le CCECPV est chargé des orientations stratégiques à ce sujet et a été à l'origine de l'élaboration de la stratégie nationale et exerce ainsi le leadership national du pays dans ces efforts (Gouvernement du Canada, 2018). Le centre doit aussi promouvoir la coordination et la collaboration entre les différents acteurs impliqués ; soutenir le financement, la planification et la coordination de la recherche ; et favoriser et financer les programmes ciblés de prévention, notamment par l'intermédiaire de la gestion du «Fonds pour la résilience communautaire». Dans ce cadre d'action, le CCECPV a trois priorités de financement qui ont été définies à la suite des consultations menées auprès des personnes intervenantes, du public et des expertes et experts internationaux (Gouvernement du Canada, 2018, p. 22) :

1. Acquérir, communiquer et mettre en application des connaissances ;
2. S'attaquer à la radicalisation menant à la violence en ligne ;
3. Soutenir les interventions.

Le budget initial alloué pour soutenir les travaux du Centre a été de 35 millions de dollars sur cinq ans et de 10 millions de dollars par année subséquente.

Outre le CCECPV, le Canada, ayant une gouvernance fédérale, s'appuie également sur les différents paliers gouvernementaux des provinces et territoires dans le but de mettre en place des actions de prévention. Les rencontres fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la justice et de la sécurité publique sont ainsi l'une des instances les plus importantes en matière de coordination et de collaboration sur les enjeux de la sécurité, dont la prévention de la radicalisation menant à la violence (Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes [SCIC], 2018). Ces rencontres se réalisent de manière régulière, tous les ans.

À l'échelle internationale, le Canada est impliqué sur plusieurs forums (Gouvernement du Canada, 2018), notamment le Groupe des cinq ou les « Five Eyes » (Australie, Canada, États-Unis, Royaume-Uni et Nouvelle-Zélande), le Groupe des sept (G7), le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (FMLT), l'initiative «Christchurch Call», menée par le gouvernement néo-zélandais à la suite de l'attentat perpétré par des extrémistes de droite dans la ville de Christchurch, en 2019, ainsi que la Coalition mondiale contre Daech.

Description des principaux dispositifs

La présente section fait état de la situation canadienne en matière de prévention et d'intervention dans un contexte de radicalisation et d'extrémisme violents. Les dispositifs de prévention primaire, secondaire et tertiaire seront décrits ainsi que la manière par laquelle ceux-ci s'inscrivent dans la stratégie canadienne.

A. Niveaux de prévention

Selon le modèle de Santé publique Canada, il existe trois principaux niveaux de prévention : 1) la prévention primaire; 2) la prévention secondaire ; 3) et la prévention tertiaire. Ces niveaux de prévention sont définis de la sorte, tels que décrits par Hassan, Brouillette-Alarie, Ousman, Kilinc, Savard *et al.* (2021) dans le cadre d'une revue systématique sur les programmes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents :

- Prévention primaire : agit sur les facteurs de risque qui mènent à la problématique identifiée (par ex., prophylaxie et ceintures de sécurité) (Hassan *et al.*, 2021).
- Prévention secondaire : vise à prévenir la problématique à la suite d'une exposition à des facteurs de risque, et ce, à un stade pré-clinique (Hassan *et al.*, 2021).
- Prévention tertiaire : cible et réhabilite les individus présentant la problématique en

vue d'éviter des complications (Hassan *et al.*, 2021).

Toutefois, au Canada, les dispositifs de prévention de la radicalisation ne sont pas automatiquement ni intuitivement répartis en fonction du niveau de prévention ciblé. De plus, les définitions ainsi que la compréhension de ce qu'implique la prévention primaire, secondaire et tertiaire varie d'un dispositif à l'autre, voire d'une personne intervenante à l'autre (Hassan, Ousman, Madriaza, Fetiu et Boily *et al.*, 2020). Au pays, les dispositifs sont plutôt organisés par secteur (secteur psychosocial, secteur policier et sécuritaire, secteur communautaire, éducation, etc.) ainsi qu'en fonction de la clientèle qui est desservie par ces dispositifs. À cela s'ajoute le fait que plusieurs organisations canadiennes offrent des services correspondant à plus d'un niveau de prévention, ce qui complique d'autant plus la classification des dispositifs en fonction du niveau de prévention (Hassan *et al.*, 2020).

Par conséquent, considérant les particularités du contexte canadien, les définitions des niveaux de prévention qui sembleraient les plus adaptées à la prévention de la radicalisation sont centrées sur le type de clientèle desservie par les dispositifs et seraient décrites ainsi :

- Prévention primaire : Activités de prévention auprès de la population générale (par ex., campagnes de sensibilisation visant à prévenir la discrimination) (Hassan *et al.*, 2020).

- Prévention secondaire : Intervention auprès d'individus ayant été identifiés comme étant à risque de se radicaliser ainsi que leur entourage (Hassan *et al.*, 2020).
- Prévention tertiaire : Intervention auprès d'individus qui ont entamé une trajectoire de radicalisation violente et/ou qui sont déjà passés à l'acte ainsi que leur entourage (Hassan *et al.*, 2020). Cela inclut également les individus en processus de réinsertion sociale à la suite d'une peine de prison liée à un crime de nature extrémiste ou terroriste.

B. Qui, fait quoi, où, quand, comment ? : le portrait canadien

Cette section a pour but de dresser le portrait des dispositifs de prévention primaire, secondaire et tertiaire au Canada. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des initiatives mises en œuvre à travers le pays, des recherches internet ont été effectuées ainsi que des entretiens auprès d'individus travaillant pour des organisations canadiennes clés.

1. Méthodologie

Le présent rapport s'appuie : 1) sur 26 entretiens réalisés auprès d'organisations canadiennes qui font de la prévention secondaire et tertiaire de la radicalisation et de l'extrémisme violents ainsi que 2) sur des recherches internet visant à localiser et à documenter les dispositifs de prévention primaire œuvrant au Canada. L'information concernant les dispositifs de prévention primaire étant, la plupart du temps, accessible en ligne, les recherches sur le web ont été privilégiées. À l'opposé, l'information concernant les dispositifs de prévention secondaire et tertiaire étant plus difficile d'accès pour des raisons de sécurité et de confidentialité, considérant la nature sensible de leur travail, des entretiens semi-structurés ont été réalisés et les données ont été analysées de manière anonyme.

La méthode de recherche boule de neige a été utilisée pour guider les recherches de dispositifs de prévention primaire, secondaire et tertiaire. Aussi, des personnes-ressources travaillant au sein d'organismes subventionnaires gouvernementaux identifiés dans la stratégie nationale de prévention de la radicalisation ont également été consultées afin de compléter les recherches de dispositifs de prévention au Canada. Cela a permis que les recherches soient plus exhaustives. En effet, il existe peu d'informations quant aux dispositifs de prévention qui existent au Canada, car la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents demeure un domaine en émergence au pays (Hassan *et al.*, 2020). L'utilisation de différentes méthodes de recherche en ligne et hors ligne est donc à privilégier afin de faciliter la localisation des dispositifs existants.

Ainsi, le présent rapport utilisera l'information recueillie à la suite de recherches web pour les dispositifs de prévention primaire et l'information récoltée lors de 26 entretiens semi-directifs réalisés auprès d'organisations qui font de la prévention secondaire et tertiaire. À cela se rajoutent les renseignements obtenus en consultant des organisations gouvernementales. Ces données ont permis de brosser un portrait de la situation canadienne en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.

2. Programmes de prévention primaire

Le portrait canadien en termes de prévention primaire

Au Canada, il existe une relativement grande quantité d'organisations et d'initiatives qui font de la prévention primaire dans un contexte de radicalisation et d'extrémisme violents. En effet, près d'une centaine de dispositifs ont été répertoriés à travers le pays. Ces initiatives, pour la plupart locales, proviennent d'une multitude de secteurs tels que l'éducation, les arts, la musique,

les sports, la jeunesse, le numérique et l'action citoyenne, pour ne nommer que ceux-ci. Cependant, certaines initiatives, plus particulièrement celles qui touchent au numérique, ont une portée plus large et ont une visée nationale et/ou internationale. Les dispositifs de prévention primaire ont été identifiés via des recherches internet et avec l'aide de personnes-ressources au sein d'organisations clés, comme Sécurité publique Canada.

Ces recherches ont permis de constater que les programmes de prévention primaire semblent plus présents dans les provinces de Québec, de l'Alberta et de l'Ontario, ce qui a également été noté sur le plan des programmes de prévention secondaire et tertiaire. De plus, les initiatives canadiennes qui font de la prévention primaire sont également celles qui se spécialisent dans les enjeux liés au genre, aux jeunes et au numérique plutôt que les dispositifs de prévention secondaire et tertiaire qui, pour la plupart, ne se spécialisent pas sur des thématiques spécifiques, mais visent plutôt à prévenir la radicalisation sous toutes ses formes en offrant des services d'intervention et de prise en charge auprès d'individus à risque, en processus de radicalisation ou en réinsertion sociale.

Voici quelques informations que les recherches ont permis de faire ressortir quant à ces trois thématiques :

Jeunes

La majorité des dispositifs de prévention primaire au Canada semblent cibler les jeunes, que ce soit dans les milieux scolaires, sur le web ou dans le cadre d'activités. En effet, ces initiatives, qui sont surtout de nature éducative, tentent d'inculquer aux jeunes des valeurs propices à la diversité et au vivre-ensemble le plus tôt possible dans leur parcours afin que ceux-ci soient sensibilisés et équipés à lutter contre la haine et les propos extrémistes et deviennent des citoyens informés et ayant une pensée critique bien développée. Par exemple, des ateliers et des présentations sont données dans les écoles de certaines provinces

par des organisations communautaires dans le but d'informer et de sensibiliser les élèves au racisme et à la discrimination afin de les encourager à faire de leur école un endroit inclusif et sécuritaire pour tous.

Les programmes axés sur les jeunes sont également de nature ludique, artistique et culturelle. Des camps de jour, jeux, activités, des pièces de théâtre ainsi que des activités artistiques, telles que la danse et les beaux-arts, ont été mises en place afin de promouvoir l'ouverture d'esprit, l'expression de soi et l'acceptation des autres et de la diversité.

Certains projets visent également à impliquer les jeunes de manière plus active dans la prévention de la radicalisation en allant chercher leurs idées et en réalisant des projets proposés par elles et eux. Par exemple, le Centre de Prévention de la Radicalisation Menant à la Violence (CPRMV) a mené plusieurs campagnes de sensibilisation qui visent à promouvoir le dialogue, le vivre-ensemble et à prévenir la haine. Ce Centre a, notamment, développé un jeu en ligne nommé Wediactivists qui avait pour objectif de responsabiliser les jeunes quant à leur utilisation d'internet, à favoriser leur esprit critique concernant le contenu extrémiste auquel ils peuvent être exposés ainsi qu'à développer la mobilisation citoyenne de ces jeunes. Aussi, le théâtre Parminou, en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, a mis sur pied une pièce de théâtre pour les jeunes intitulée « Qui a tué freebird? ». Cette pièce, réalisée dans le cadre du Plan d'action gouvernemental et présentée dans plusieurs écoles vise à prévenir la radicalisation violente en favorisant le vivre-ensemble ainsi que l'esprit critique chez les jeunes.

Genre

Les recherches ont montré que les programmes canadiens qui portent sur le genre ne visent pas à mettre les femmes de l'avant en tant que médiatrices et intermédiaires pour la prévention de la radicalisation ni à prévenir les jeunes femmes de se faire radicaliser. En effet, les dispositifs de prévention primaire canadiens qui traitent de la

question du genre visent plutôt à prévenir la violence misogyne, la masculinité toxique et les crimes liés à des groupes extrémistes tels que les Incels. Ces programmes visent à redéfinir le concept de la masculinité, à sensibiliser les jeunes hommes et les jeunes garçons aux inégalités basées sur le genre et aux dommages de la masculinité toxique dans la société. Ces dispositifs prennent la forme d'ateliers, de groupes de discussion et de jeux. Certains dispositifs offrent également un espace de discussion en ligne/une communauté virtuelle où les jeunes hommes peuvent s'exprimer.

D'autres programmes sont également axés sur la prévention de la masculinité toxique en milieu de travail et auprès d'une clientèle adulte dans le but de repenser le futur de la masculinité et, ultimement, de prévenir des attaques extrémistes de nature misogyne. NextGenMen est un exemple de programme qui se penche sur la question du genre. Cette organisation basée en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario offre notamment des services aux jeunes garçons ainsi que des programmes adressés aux hommes à l'échelle nationale. Parmi les services offerts figurent des espaces virtuels permettant aux jeunes garçons de discuter de thématiques liées à la masculinité et des ateliers de sensibilisation portant sur la masculinité toxique qui se déroulent dans des secteurs de travail à prédominance masculine (par ex., finance, ingénierie).

Numérique

Les programmes de prévention primaire axés sur le numérique ont tendance à mettre une emphase particulière sur la sensibilisation au niveau des réseaux sociaux et sur l'éducation aux médias (media literacy) ainsi que sur la prévention des fausses nouvelles et des théories du complot. Certains d'entre eux visent aussi à mettre de l'avant les contre-discours afin de lutter contre les contenus extrémistes et les incitations à la haine en proposant des alternatives.

Ces programmes, qui prennent souvent la forme d'ateliers virtuels, de jeux éducatifs en ligne ou de

formations, visent à mieux équiper les personnes usagères à identifier et à faire face aux discours haineux ainsi qu'à stimuler la pensée critique et les réflexions afin que les gens évitent de tomber dans le piège des fausses nouvelles et des théories du complot. Ils identifient également des ressources auxquelles les usagères et usagers peuvent se référer s'ils ont besoin de plus amples informations sur certains sujets ou s'ils veulent connaître leurs recours s'ils sont victimes de propos, d'incidents ou de crimes à caractère haineux et/ou extrémiste.

Plusieurs programmes produisent aussi du matériel numérique à caractère préventif, tel que des vidéos éducatives sur ce en quoi consiste la radicalisation et la haine, sur les manières de les prévenir et publient aussi des témoignages d'individus qui ont quitté des groupes extrémistes et qui partagent leur expérience avec le public afin que les personnes évitent de commettre les mêmes erreurs, ou encore des témoignages de victimes de propos haineux en ligne. Ce matériel mène ensuite vers des ressources pour aider les personnes qui se retrouveraient dans une situation similaire. Certaines initiatives visent également à promouvoir la cohésion sociale, soit des valeurs telles que la diversité, l'inclusion et le vivre-ensemble.

D'autres programmes axés sur le numérique visent aussi à promouvoir les valeurs démocratiques, la pluralité des opinions politiques et l'importance de participer à la démocratie dans le respect et la dignité d'autrui.

Les recherches qui concernent la thématique du numérique ont permis d'observer que plusieurs initiatives sont, en fait, des campagnes de prévention temporaires qui ne sont pas forcément reconduites ni évaluées et qui sont de courte durée. De plus, les dispositifs de prévention primaire portant sur le numérique visent particulièrement les jeunes et ciblent également la prévention de la masculinité toxique. Ainsi, même si les thématiques des jeunes, du genre et du numérique sont discutées de manière séparée, dans les faits, ces sujets s'entrecoupent et sont, pour la plupart, complémentaires.

Parmi les programmes de prévention qui portent sur la thématique du numérique figure le projet « Redirect » de Moonshot qui vise à rediriger les individus qui font des recherches internet sur du contenu de nature extrémiste vers des sites internet offrant des discours alternatifs et vers des ressources qui œuvrent dans le domaine de la prévention de la radicalisation violente. Mediasmarts est une autre organisation canadienne axée sur le numérique, plus particulièrement sur l'éducation aux médias.

3. Programmes de prévention secondaire et tertiaire

La frontière poreuse entre la prévention secondaire et tertiaire

Au Canada, il est difficile de distinguer les programmes de prévention secondaire et tertiaire de manière absolue. En effet, la séparation entre ces deux niveaux de prévention est loin d'être claire et bien définie, car la distinction repose, entre autres, sur le stade où l'individu se situe dans son cheminement vers l'extrémisme violent, sur le niveau de risque perçu par les personnes intervenantes, sur leur définition de ce en quoi consiste un « passage à l'acte » ainsi que sur leur perception de ce qu'est la prévention secondaire et tertiaire. La manière de percevoir ces quatre éléments peut grandement varier d'une personne intervenante à l'autre, et ce, en fonction de leur secteur d'appartenance, de leur domaine d'expertise et de leur approche d'intervention. Par défaut, la prévention secondaire cible les individus qui ont été exposés à des facteurs de risque liés à la radicalisation et à l'extrémisme violents tandis que la prévention tertiaire vise les individus qui ont passé à l'acte. Or, plusieurs individus se situent dans une zone grise entre l'exposition à des facteurs de risque et le passage à l'acte. Comment donc trancher entre ces deux niveaux de prévention qui semblent faire partie d'un même continuum et être étroitement liés? La nature ambiguë et poreuse de la classification des niveaux de prévention

secondaire et tertiaire dans ce domaine spécifique explique notamment le fait que la plupart des organisations qui font de la prévention secondaire font aussi de la prévention tertiaire, tel qu'il est discuté dans la section dédiée aux dispositifs de prévention secondaire et tertiaire.

Il existe certaines divergences sur la perception d'un passage à l'acte dans le domaine. Un exemple qui illustre ces divergences ainsi que la frontière poreuse entre ces deux niveaux est le vandalisme à caractère haineux (par ex., peindre une croix gammée sur la porte d'une synagogue). Certaines personnes intervenantes considèrent qu'il s'agit d'un passage à l'acte en soi nécessitant une intervention sur le plan de la prévention tertiaire tandis que d'autres peuvent estimer qu'il s'agit d'un facteur aggravant qui contribue à augmenter considérablement le niveau de risque que l'individu pose pour autrui. D'autres pourraient s'accorder sur le fait qu'il s'agit d'une situation nécessitant l'implication des deux niveaux, car le crime haineux implique des enquêtes et poursuites judiciaires, mais que l'individu nécessite tout de même un suivi de prévention secondaire afin d'éviter que sa trajectoire n'évolue vers un passage à l'acte envers des personnes. Ainsi, les niveaux secondaires et tertiaires peuvent varier selon la perception des organisations et des personnes intervenantes ainsi qu'en fonction de leur approche et du secteur d'expertise, car il n'existe pas de définition universelle, claire et précise de ce en quoi consiste un passage à l'acte ni un niveau de risque élevé dans un contexte de radicalisation et d'extrémisme violents. Cependant, les crimes contre les personnes sont toujours considérés comme étant du ressort de la prévention tertiaire.

Classification des dispositifs de prévention secondaire et tertiaire

Contrairement aux programmes de prévention primaire, les programmes de prévention secondaire et tertiaire sont considérés comme faisant de l'intervention, et ce, en raison de la clientèle auprès de laquelle ils œuvrent et des aspects plus cliniques de leurs activités.

Les programmes de ces deux niveaux ont été regroupés en une seule section dans le cadre du présent rapport pour deux principales raisons. Premièrement, l'écrasante majorité des dispositifs de prévention secondaire, qui travaillent auprès d'une population à risque, font également de la prévention tertiaire. Deuxièmement, les programmes offerts à ces deux niveaux ont tendance à être très similaires. L'une des seules différences est que les programmes de prévention secondaire apportent de l'aide aux individus identifiés comme étant à risque tandis que les programmes de prévention tertiaire offrent traditionnellement du soutien aux individus ayant déjà commis des actes de violence extrémiste, qui sont judiciairisés en raison de crimes liés à la radicalisation violente, à l'extrémisme violent ou au terrorisme et/ou qui sont en processus de réinsertion sociale. Cependant, à quelques exceptions près, ce soutien est dispensé par la même équipe d'intervention, notamment en raison de la frontière poreuse entre ces deux niveaux de prévention causée par l'ambiguïté quant au moment d'une trajectoire de radicalisation violente où la prévention secondaire cesse et que la prévention tertiaire débute. Le fait d'avoir une équipe formée pour dispenser des services à ces deux niveaux permet de conserver une continuité sur le plan des services dans l'éventualité où l'individu continue son cheminement vers un passage à l'acte et où le niveau de risque continue d'augmenter pour atteindre un seuil extrêmement élevé et, dans certaines situations, impliquer un passage à l'acte. Aussi, parmi les principales différences entre ces deux niveaux, mis à part le type de clientèle qui est prise en charge, figurent l'ampleur du rôle joué par le système de justice et les forces de l'ordre dans le cadre de l'intervention ainsi que l'intensité des suivis, qui peuvent s'avérer plus serrés, tout dépendant des besoins identifiés chez la clientèle.

Au total, seuls cinq programmes offrant des services de prévention secondaire, offrent également de services de prévention tertiaire. Parmi ceux-ci, trois sont des organisations communautaires ou des programmes mis en œuvre par des particuliers qui estiment ne pas

avoir les qualifications nécessaires pour répondre aux besoins d'une clientèle judiciairisée et/ou qui serait plus avancée dans sa trajectoire vers l'extrémisme violent. À ces trois programmes s'ajoutent deux organisations de type *Hub* ou tables situationnelles qui estiment uniquement faire de la prévention secondaire. Ces programmes préfèrent mettre l'emphase sur la prévention des crimes (stade précriminel) plutôt que d'intervenir à la suite d'un passage à l'acte. Cela témoigne, en quelque sorte, du virage préventif de la stratégie de prévention de la radicalisation du Canada qui se concentre surtout sur la prévention en amont.

La structure des programmes d'intervention au Canada

Les programmes canadiens de prévention secondaire et tertiaire prennent, pour la plupart, l'une des cinq formes suivantes : 1) tables situationnelles ou Hubs; 2) équipes cliniques; 3) organisations communautaires et initiatives individuelles des membres de la communauté; 4) police et sécurité nationale; 5) et organisations religieuses.

Les tables situationnelles ou Hubs suivent un modèle collaboratif plurisectoriel et pluridisciplinaire dans le cadre duquel différentes personnes intervenantes issues de plusieurs secteurs de la société civile (éducation, psychologie, criminologie, travail social, etc.) se mobilisent afin de déterminer la meilleure manière de gérer des cas complexes de radicalisation violente. Les acteurs de ces différents secteurs se rencontrent sur une base régulière (souvent mensuelle ou hebdomadaire) afin de concerter leurs efforts de prévention (Thompson, Leroux, Mirenski, Hurd, Giffin et Amos, 2020). Ce type de dispositif se retrouve également dans plusieurs pays nordiques et vise à réduire le risque en menant des interventions rapides et efficaces, soit dans les 24 à 48 heures suivant une rencontre (Thompson *et al.*, 2020). Certaines de ces tables situationnelles sont spécialisées en prévention de la radicalisation tandis que d'autres visent à prévenir la violence sous toutes ses formes (Hassan *et al.*, 2020). L'idée derrière ce type de programme d'intervention est

que la radicalisation et l'extrémisme violents sont des problématiques complexes qui nécessitent des interventions impliquant différents secteurs de la société afin de mieux répondre aux besoins des individus. Certains de ces Hubs font de la prévention secondaire et tertiaire tandis que d'autres interviennent uniquement pour faire de la prévention secondaire dans des situations de risque élevé.

Les équipes cliniques offrent, quant à elles, des services psychosociaux tant au niveau de prévention secondaire que tertiaire. Ces équipes sont majoritairement constituées de personnes professionnelles spécialisées en santé mentale et en services sociaux et prennent racine dans la province de Québec, plus spécifiquement à Montréal. Elles sont également appuyées par des équipes de recherche (Hassan *et al.*, 2020). Au cours des dernières années, des équipes cliniques ont aussi été établies dans les principales régions de la province. Ces équipes cliniques sont celles qui sont les plus expérimentées en matière d'intervention dans un contexte de radicalisation au Canada et sont, pour cette raison, sollicitées par des organisations localisées ailleurs au pays afin que celles-ci puissent bénéficier de leur expérience et expertise.

Les organisations communautaires et les initiatives des membres de la communauté visent principalement à apporter du soutien non professionnel à des individus qui sont engagés dans une trajectoire de radicalisation violente, qui font partie de groupes extrémistes et/ou qui sont partis rejoindre des groupes terroristes à l'étranger et souhaiteraient revenir au pays. Ces organisations offrent également du soutien à l'entourage des personnes concernées, soit à des membres de leur famille et à leurs amis qui sont touchés de près ou de loin par l'implication de ces individus dans des groupes extrémistes. Plusieurs de ces organisations ont des mandats spécifiques, tels que ceux d'aider des individus à sortir de groupes d'extrême droite ou d'apporter du soutien moral aux familles des personnes qui sont allées combattre à l'étranger et qui vivent des moments difficiles. Ces organisations et initiatives sont souvent mises sur pied par des

citoyens qui veulent contribuer à l'effort de la prévention de la radicalisation.

Des organisations religieuses musulmanes offrent également du support à leur communauté. En effet, des programmes ont été mis en œuvre afin de prévenir la radicalisation islamiste. Cependant, il est important de noter que les programmes offerts par des imams et la communauté musulmane ne sont aucunement dirigés ni sanctionnés par l'État. Ces initiatives prennent naissance au sein de la communauté musulmane et sont mises sur pied et dirigées par la communauté même. Cet élément de prévention « par la communauté pour la communauté » est crucial, car il permet d'éviter une éventuelle stigmatisation et une marginalisation des communautés musulmanes du pays. En effet, les programmes de prévention financés par l'État ne visent pas un type spécifique de radicalisation ou d'extrémisme et ont comme objectif de prévenir tous les types de polarisations ainsi que les incidents haineux, tel que mentionné dans la stratégie nationale.

Les organisations du secteur sécuritaire sont, quant à elles, gérées par les corps policiers canadiens qui se retrouvent à trois niveaux : la police nationale, soit la Gendarmerie royale du Canada (GRC), la police provinciale pour les provinces qui en ont (par ex., Ontario Provincial Police) et la police municipale (par ex., Edmonton Police Service). Ces corps de police sont aussi impliqués dans les interventions, plus particulièrement au niveau de la prévention tertiaire. Cependant, certains dispositifs, tels que des Hubs, vont être mis sur pied par un service de police en collaboration avec d'autres organisations et souvent avec les municipalités dans lesquelles ils œuvrent. Certains corps policiers ont également des unités spécialisées dans les crimes haineux et la prévention de la radicalisation et disposent aussi de policiers communautaires qui travaillent de concert avec les organisations locales afin de prévenir les crimes de nature extrémiste et haineux.

Le portrait canadien en termes de prévention secondaire et tertiaire

Portrait global : qui fait quoi et où ?

Au Canada, la majorité des dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents sont concentrés dans trois provinces. En effet, le Québec, l'Ontario et l'Alberta possèdent 85 % des programmes de prévention au pays (Hassan *et al.*, 2020). Certains programmes commencent toutefois à émerger en Colombie-Britannique. Cela témoigne d'une inégalité dans la répartition des ressources de prévention à travers le Canada, toutes les provinces et les territoires n'ayant pas accès à des services de prise en charge. Il n'existe d'ailleurs aucune ressource d'intervention dans les provinces de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que dans les territoires, et ce, malgré la présence active d'organisations extrémistes, notamment de groupes d'extrême droite (Hassan *et al.*, 2020).

Ce manque de ressources en matière de prise en charge a pour conséquence de mettre de la pression sur les organisations qui desservent les villes et les provinces avoisinant celles où des services sont disponibles, qui se voient dans l'obligation de prendre en charge des cas en dehors de leur propre territoire, et ce, souvent sans disposer de ressources additionnelles en matière de budget, de personnel et/ou de matériel.

En ce qui concerne les services offerts par les dispositifs canadiens de prévention secondaire et tertiaire, ceux-ci consistent, en premier lieu, en des interventions psychosociales et en santé mentale ainsi qu'en des services de mentorat et d'accompagnement visant à encadrer, à évaluer (par ex., risques, besoins) et à offrir le support nécessaire aux individus touchés par une problématique de radicalisation ou d'extrémisme ainsi qu'à leur entourage. Certains dispositifs offrent également de l'aide à l'emploi, de l'aide à l'éducation, de l'aide au logement, des services légaux, des services religieux et/ou spirituels, du

support par les pairs, des services médicaux, des centres d'écoute ainsi que des activités artistiques (Hassan *et al.*, 2020). Les dispositifs de type Hub ou tables situationnelles sont ceux qui offrent le plus grand éventail de services en raison de leur nature multisectorielle et pluridisciplinaire. Cependant, les autres types de dispositifs tentent tout de même de référer leur clientèle aux services dont elle aurait besoin.

Toujours en ce qui concerne les services offerts, les dispositifs de prévention secondaire et tertiaire devront faire face à un enjeu qui les touchera de plus en plus et pour lequel ces derniers devront assurément adapter leurs services dans un futur rapproché. Il s'agit de l'enjeu de la réhabilitation des individus qui ont été arrêtés pour des crimes liés à l'extrémisme ou au terrorisme et qui auront terminé de purger leur peine de prison ainsi que la gestion des personnes combattantes étrangères qui seront retournées au pays. Cet élément constitue l'une des lacunes principales des dispositifs d'intervention du Canada, car il s'agit d'un sujet sur lequel le gouvernement tarde à légiférer. Des actions concertées seront à entreprendre autant par les dispositifs canadiens du niveau tertiaire que par le gouvernement afin que ceux-ci puissent s'assurer de pouvoir répondre aux besoins de cette clientèle particulière. Il est également à noter que, pour le moment, aucun programme de prévention n'a été répertorié au niveau du système correctionnel du Canada, ni à celui du système de justice. Il est donc d'autant plus possible que les dispositifs qui font de la prévention tertiaire joueront un rôle de plus en plus important à ce niveau.

Qui plus est, il a été constaté que les dispositifs canadiens en matière de prévention secondaire et tertiaire sont très récents, les plus anciens étant en place depuis une moyenne de quatre ans, ce qui correspond à un peu moins d'un cycle de financement (Hassan *et al.*, 2020). Ceux-ci sont donc toujours en cours de développement, ce qui explique la raison pour laquelle la plupart d'entre eux n'ont pas encore été évalués ou sont en cours d'évaluation. De plus, juste un peu plus de la moitié des dispositifs de prévention secondaire et tertiaire

auraient un mandat spécifique à la prévention de la radicalisation (Hassan *et al.*, 2020). Cela signifie que plusieurs organisations disposaient d'un mandat plus général visant à prévenir la violence et que celles-ci ont récemment développé une expertise en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme en vue de répondre à une augmentation sur le plan de la demande de ce type de services de prise en charge dans leur région (Hassan *et al.*, 2020). Le fait que les dispositifs d'intervention canadiens soient aussi jeunes signifie également que le Canada est encore en train de consolider son expertise en matière de prévention de la radicalisation et que les dispositifs œuvrant dans ce domaine sont, pour la plupart, en processus d'apprentissage et d'adaptation de leurs ressources afin de pouvoir desservir un public touché par de telles problématiques. En effet, plusieurs personnes intervenantes se sentent anxieuses d'intervenir dans un tel contexte, car elles estiment manquer de connaissances sur le sujet et peuvent se sentir démunies lors de leurs prises en charge (Hassan *et al.*, 2020). Pour cette raison, certaines organisations préfèrent gérer les cas qui sont pris en charge en équipe, ce qui permet aux intervenantes et intervenants de bénéficier de leur expérience mutuelle et de prendre des décisions plus éclairées et, lorsque possible, basées sur des avis professionnels issus de diverses disciplines. La gestion de cas en équipe permet également aux personnes intervenantes de partager leurs craintes (Hassan *et al.*, 2020).

L'intervention : le quand et le comment

Pour ce qui est de l'approche des dispositifs canadiens face à l'intervention, ces derniers optent pour une approche généraliste qui ne se spécialise pas dans la prévention d'un type spécifique de radicalisation. Au contraire, les dispositifs de prévention secondaire et tertiaire offrent des services de prise en charge dans des situations impliquant toutes sortes de polarisations sociales, que ce soient des enjeux liés à l'extrême droite, à l'extrême gauche, à des causes uniques, à la religion, au genre et à l'identité sexuelle, à des causes politiques ou sociales, etc. En effet, 88 % des organisations canadiennes affirment intervenir

dans des situations qui impliquent tous les types de polarisations sociales (Hassan *et al.*, 2020). Les seules organisations qui orientent leurs services dans un type spécifique d'extrémisme sont celles qui visent à aider les individus à sortir des groupes d'extrême droite (ces organisations sont gérées par d'anciennes personnes extrémistes qui appartenaient à ces groupes) ainsi que les organisations mises sur pied par la communauté musulmane qui visent à prévenir la radicalisation de type islamiste.

Au plan des secteurs engagés dans l'intervention, le secteur psychosocial impliquant principalement les équipes cliniques et les organisations qui offrent des services en santé mentale est le plus représenté quant aux dispositifs de prévention secondaire et tertiaire, suivi par le secteur communautaire et le secteur policier. L'aspect clinique occupe donc une partie importante des interventions qui visent à prévenir la radicalisation et l'extrémisme violents au Canada. Dans le cadre des interventions psychosociales, les personnes professionnelles impliquées visent principalement à agir sur les facteurs de risque et de protection qui ont été identifiés chez les individus concernés dans le but de réduire le risque de violence et de favoriser les éléments qui agissent en tant que facteurs de protection dans la vie de l'individu, et ce, en tenant compte du contexte dans lequel ces facteurs s'inscrivent (contextes social, culturel, etc.). De plus, les dispositifs canadiens insistent sur le fait que leur approche ne vise pas à modifier les croyances, les pensées et les opinions des individus pour les remplacer par des idées jugées « acceptables » par la société, mais tente plutôt de favoriser la réflexion, l'ouverture d'esprit, l'acceptation de soi et des autres, la diversité d'opinions et le vivre-ensemble. En d'autres mots, au Canada, les dispositifs de prévention secondaire et tertiaire n'adoptent pas une approche dite de « déradicalisation », qui est considérée de manière péjorative par les personnes intervenantes canadiennes, et misent surtout sur une approche préventive holistique et de santé publique, où la judiciarisation des dossiers est considérée comme un dernier recours. Aussi, les dispositifs n'ont pas pour objectif d'éradiquer les

opinions radicales ou extrémistes des individus qui sont pris en charge, mais bien de réduire et d'éliminer le risque d'agir violent, qui lui, met en danger la vie de l'individu ainsi que la sécurité publique et nationale tout en travaillant sur l'ouverture d'esprit et les autres facteurs mentionnés plus haut (Hassan *et al.*, 2020).

Enfin, tous les dispositifs canadiens de prévention secondaire et tertiaire offrent des services aux adultes et aux adolescents. Cependant, moins de la moitié de ces dispositifs offre également des services aux enfants, ces derniers étant pour la plupart ciblés par les dispositifs de prévention primaire. Aussi, la majorité des dispositifs offrent également des services à la famille ainsi qu'à l'entourage des personnes à risque, en processus de radicalisation ou ayant déjà passé à l'acte. L'intervention ne se limite donc pas aux individus impliqués dans une trajectoire de radicalisation violente. Ainsi, l'approche canadienne à l'intervention semble être davantage axée sur un modèle de santé publique et s'apparenter à une approche écosystémique telle que celle de Bronfenbrenner, qui tient compte de plusieurs systèmes autour de l'individu, notamment le microsystème, le méso-système et le macrosystème dans le cadre des interventions (Bronfenbrenner, 1979) tout en impliquant divers secteurs de la société. Par exemple, les facteurs microsociaux concernent l'individu et sa famille de manière plus personnelle (par ex., enjeux identitaires), les facteurs méso-sociaux concernent l'environnement immédiat de l'individu, comme leurs réseaux d'amis, et les facteurs macrosociaux concernent le contexte sociopolitique dans lequel évolue l'individu (par ex., discrimination, déqualification professionnelle, conflits politiques) (Rousseau, Hassan et Rousseau-Rizzi *et al.*, 2016).

Pour ce qui est du moment où ces dispositifs sont appelés à intervenir, celui-ci varie grandement d'une organisation à l'autre et d'une prise en charge à l'autre. Certaines organisations disposent d'une ligne d'urgence qui permet aux membres du public d'entrer en contact avec elles afin de leur référer des cas ou de partager leurs craintes. Des intervenantes et intervenants font ensuite des

suivis, lorsque nécessaires. D'autres organisations doivent absolument être mandatées par le système de justice ou les services policiers afin d'être en mesure d'intervenir. Plusieurs cas sont aussi référés par des services externes (par ex., milieux scolaires, services de santé) ou des proches d'individus engagés dans une trajectoire de radicalisation. Les dispositifs de prévention se réfèrent également des cas entre eux lorsqu'une expertise spécifique s'avère essentielle. Aussi, certains dispositifs, notamment des Hubs ou tables situationnelles, acceptent uniquement d'intervenir dans le cadre de situations identifiées comme représentant un risque extrêmement élevé (*acutely elevated risk*). Enfin, dans le cas de certains services policiers, il faut qu'un crime ou incident ait été formellement rapporté (par ex., incident à caractère haineux) et/ou qu'une plainte ait été déposée afin d'enclencher le processus d'enquête et d'intervention.

Pour terminer, en plus de leurs activités d'intervention, les dispositifs de prévention secondaire et tertiaire se donnent également le mandat d'approfondir les connaissances dans le domaine de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents en menant des activités de recherche. L'expérience qu'ils ont acquise en travaillant sur le terrain permet de faire avancer le domaine qui en est encore à ses débuts au Canada et qui nécessite donc qu'une plus grande quantité de données empiriques soient récoltées et que des lignes directrices concernant les bonnes pratiques en matière d'intervention soient établies (Hassan *et al.*, 2020). Les dispositifs de prévention secondaire et tertiaire mettent également à profit leur expertise en offrant des formations et en organisant des activités de prévention primaire.

Jeunes, genre et numérique

Tel que mentionné précédemment, au Canada, ce sont les dispositifs de prévention primaire qui se concentrent sur la prévention au plan des thématiques des jeunes, du genre et du numérique, les dispositifs de prévention secondaire et tertiaire ayant plutôt une approche généraliste à la prévention. Toutefois, voici quelques

informations qui sont ressorties quant aux dispositifs de prévention secondaire et tertiaire.

Jeunes

Une majorité de la clientèle des organisations qui fait de la prévention secondaire et tertiaire sont des jeunes ou, plus précisément, des adolescentes et adolescents. Cependant, des adultes font également partie du lot.

Genre

La violence de type extrémiste liée au genre est bel et bien présente au Canada (par ex., attentat au camion-bélier de Toronto, en 2018) et des groupes et communautés misogynes, tels que les Incels, sont présents sur le territoire. Leur présence sur les réseaux sociaux et les forums en ligne, tels que Reddit, ainsi que leurs propos et attaques violentes envers les femmes prolifèrent de jour en jour et deviennent un enjeu considérable dans la stratégie de prévention de la radicalisation. Les organisations canadiennes offrent des services d'intervention liés à ce type de violence radicale qui semble prendre de l'ampleur au pays.

Les dispositifs canadiens ne ciblent pas non plus leurs interventions autour du genre de ceux ou celles qui perpétuent des actes de violence extrémiste (par ex., femmes qui ont joint des groupes terroristes).

Numérique

Les personnes intervenantes estiment qu'une grande partie de leur clientèle a été radicalisée en ligne ou que l'internet a contribué au processus de radicalisation. En effet, plusieurs de leurs clientes et clients avaient accès à du matériel extrémiste en ligne et consommaient de la propagande extrémiste au cours de leur processus de radicalisation, ce qui va de pair avec la littérature scientifique sur le rôle du numérique dans le processus de radicalisation (Hassan, Brouillette-Alarie, Alava, Frau-Meigs *et al.*, 2018).

Aussi, avec l'avancement de la technologie, certains dispositifs de prévention secondaire et tertiaire commencent à développer des

interventions en ligne. Il s'agit toutefois d'un domaine peu documenté du fait qu'il vient de commencer à se développer et que de nombreuses questions se posent, notamment sur le plan de la sécurité des intervenantes et intervenants, de l'identité des personnes qui reçoivent les services d'intervention en ligne (les personnes intervenantes ne savent pas réellement à qui elles ont affaire) et du fait que certains éléments importants, tel que le langage non verbal, puissent se perdre durant les interventions en ligne.

4. Enjeux et défis de la mise en œuvre des programmes de prévention

Prévention primaire

Le principal défi qui a été identifié sur le plan de la mise en œuvre des programmes canadiens de prévention primaire est le manque criant de financement. En effet, ces dispositifs semblent avoir connu de nombreuses coupes budgétaires et doivent, par conséquent, travailler avec très peu de moyens. Ceci est particulièrement le cas des initiatives liées à l'art et à la culture.

Un autre défi important qui a été identifié quant aux dispositifs de prévention primaire qui agissent sur le plan du numérique est la difficulté à lutter contre la haine en ligne et les commentaires haineux. Certains de ces dispositifs estiment recevoir plusieurs menaces et commentaires de nature xénophobe, islamophobe, homophobe et misogyne (pour ne nommer que ceux-ci) de la part d'individus et de groupes extrémistes et tentent de trouver un moyen de modérer les échanges de manière plus efficace de façon à ce que leurs usagers et usagères se sentent en sécurité et libres de s'exprimer sans craindre de se faire intimider.

Aussi, il s'avère parfois difficile pour certains programmes de prévention primaire de parvenir à atteindre un auditoire assez large et de diffuser les campagnes de financement à grande échelle, ce

qui diminue le potentiel de ces initiatives qui demeurent souvent peu connues du grand public.

Prévention secondaire et tertiaire

Les organisations canadiennes qui font de la prévention secondaire et tertiaire ont mis en lumière quatre types de défis auxquels elles ont dû faire face lors de la mise en œuvre de leur programme :

- 1) Défis globaux
- 2) Défis liés à l'intervention
- 3) Défis liés aux collaborations et au travail multisectoriel
- 4) Défis liés à l'évaluation des programmes de prévention

Défis globaux

Les défis globaux ont été rapportés par une grande partie des organisations canadiennes. Ceux-ci concernent principalement le financement, ou plutôt le manque de financement. En effet, le gouvernement fédéral (Sécurité publique Canada) étant le principal bailleur de fonds et disposant de fonds limités, les organisations canadiennes se retrouvent dans une situation où elles entrent en compétition les unes avec les autres dans le but d'obtenir du financement (Hassan *et al.*, 2020). Certaines organisations ont d'ailleurs rapporté que cette compétition créait de la tension entre celles-ci, car d'après des personnes interviewées, les mêmes organisations auraient tendance à recevoir la plus grande partie des fonds, laissant moins d'opportunités pour les plus petites et récentes organisations (Hassan *et al.*, 2020). Les fonds sont également partagés entre la recherche et les dispositifs d'intervention, ce qui semble compliquer encore plus la situation puisque certaines personnes intervenantes estiment que la majorité des fonds va à la recherche plutôt qu'à l'intervention. De plus, plus du quart des organisations (26 %) ont indiqué ne recevoir aucun type de financement et dépendre de dons ainsi que d'échanges de services pour maintenir leurs activités (Hassan *et al.*, 2020).

Cela étant, malgré le fait que Sécurité publique Canada soit le principal bailleur de fonds des dispositifs canadiens, certains gouvernements provinciaux et municipaux offrent également du financement.

Un autre défi global est celui du manque de personnel. De nombreuses organisations estiment ne pas être en mesure d'employer un nombre suffisant de personnes intervenantes pour répondre à la demande, et ce, pour des raisons budgétaires, mais aussi par manque de personnel qualifié dans le domaine de l'intervention en contexte de radicalisation (Hassan *et al.*, 2020).

Défis liés à l'intervention

Le fait que les dispositifs de prévention secondaire et tertiaire sont encore très jeunes au Canada pose certains défis sur le plan des interventions auprès des personnes en processus de radicalisation. En effet, plusieurs intervenantes et intervenants ont rapporté ressentir de l'anxiété lorsque présentés devant un individu engagé dans une trajectoire de radicalisation (Hassan *et al.*, 2020). Ces personnes expliquent cela par le fait que, pour la plupart d'entre elles, il s'agit d'un champ d'intervention dans lequel elles n'avaient pas d'expérience préalable. De plus, elles jugent ne pas disposer de suffisamment de connaissances sur la problématique de la radicalisation pour intervenir. À cela s'ajoute le fait qu'il n'existe pas de guides ou de bonnes pratiques pour l'intervention sur lesquelles les personnes intervenantes peuvent baser leur intervention. Elles se sentent donc livrées à elles-mêmes dans une situation qui pourrait avoir des conséquences sur la sécurité publique et nationale. L'évaluation du risque d'agir violent est un autre défi qui a été identifié par les personnes intervenantes. En effet, celles-ci estiment manquer de formation et d'outils leur permettant d'évaluer le risque d'agir violent dans un contexte de radicalisation (Thompson *et al.*, 2020). Enfin, il n'existe pas de certificat ou de diplôme d'intervention qui permette de certifier les personnes qui interviennent auprès d'individus à risque ou en processus de radicalisation. Par conséquent, il existe également un défi quant à

savoir qui est apte et qualifié pour intervenir auprès de ces populations. Les opinions semblent varier d'une personne intervenante à l'autre à ce sujet. Enfin, la prise en charge des individus qui sont partis combattre à l'étranger et qui retournent (ou souhaitent retourner) au pays ainsi que ceux qui complètent présentement une peine de prison pour un crime lié au terrorisme s'avère être un défi qui prendra une ampleur significative dans les années à venir et sur lequel les dispositifs de prévention tertiaire devront se pencher de concert avec le gouvernement fédéral afin d'adapter leurs services à cette clientèle particulière.

Défis liés aux collaborations et au travail multisectoriel

Certains défis ont été identifiés sur le plan des collaborations entre les organisations ainsi que sur celui du travail multisectoriel. Premièrement, le climat de compétition créé par la rareté des sources de financement contribue à rendre difficiles les collaborations entre les organisations (Hassan *et al.*, 2020). Deuxièmement, la collaboration entre le secteur sécuritaire et les secteurs psychosocial et communautaire était souvent difficile. Cette difficulté était principalement due à un sentiment de méfiance ainsi qu'à un manque de confiance à la suite de mauvaises expériences vécues dans le cadre de collaborations passées (Hassan *et al.*, 2020; Thompson *et al.*, 2020). Le partage d'information entre les partenaires et les secteurs d'intervention est aussi un défi majeur qui a été soulevé par les personnes rencontrées dans le cadre des entretiens et semble être la principale cause de conflits (Hassan *et al.*, 2020). Les organisations estiment également que le fait d'établir des lignes directrices et des ententes de collaboration est primordial pour faciliter les collaborations ainsi que le travail multisectoriel. Cela est d'autant plus important, car le travail d'intervention multisectoriel et pluridisciplinaire est désormais reconnu comme étant une bonne pratique dans le milieu de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.

Défis liés à l'évaluation des programmes

La quasi-totalité des organisations n'ont pas encore procédé à l'évaluation de leur programme d'intervention. Cela s'explique par le fait que les dispositifs sont jeunes et donc toujours en cours de développement, mais ces organisations ont toutefois commencé à réfléchir à l'évaluation de leurs activités ainsi qu'aux défis que cela pourrait poser, notamment en termes de coûts et de méthodologie. De plus, une étude menée par la Chaire UNESCO-PREV concernant l'évaluation des programmes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents a également fait ressortir plusieurs enjeux tels que la difficulté dans le choix des indicateurs à mesurer, des dilemmes sur le plan de la méthodologie à employer (évaluation interne ou externe, devis quantitatif ou qualitatif, etc.) et du financement des évaluations, sachant que les organisations canadiennes disposent déjà de budgets très limités, voire quasi-inexistants dans certains cas. Il est toutefois important que les dispositifs de prévention aient une idée de l'efficacité de leurs interventions afin d'offrir le meilleur service possible à leur clientèle et de convaincre tant la population que leurs bailleurs de fonds du bien-fondé de leurs interventions. Les organisations font donc de leur mieux en fonction de leurs moyens afin d'obtenir de la rétroaction sur leurs services.

Programmes évalués au Canada

Comme indiqué plus tôt, l'un des principaux défis des programmes de prévention canadiens est l'évaluation. Les quelques évaluations publiées et disponibles ont exclusivement évalué des programmes de prévention primaire, dont l'une a évalué un programme mis en œuvre dans des écoles secondaires (Admo, Wood et Ducol, 2018) et les deux autres ont évalué des programmes de prévention en ligne (SecDev Foundation, 2016 ; Wilner *et al.*, 2017). Deux autres évaluations ont également été réalisées, mais il n'est malheureusement pas possible de citer leurs résultats, car les rapports d'évaluation sont en cours de publication. Par conséquent, seuls quelques résultats seront mentionnés (Thompson *et*

al., 2020). De plus, le nombre limité d'études empêche de tirer des conclusions applicables à l'ensemble du pays. Toutefois, certains de ces résultats peuvent illustrer quelques défis auxquels les programmes sont confrontés sur le terrain.

Le programme qui s'est déroulé dans deux écoles secondaires du Québec offre plusieurs leçons pour la mise en œuvre de ce type de programme, notamment l'importance d'établir des partenariats avec les écoles dès le début du projet (Admo *et al.*, 2018). La flexibilité du projet et son adaptabilité semblent également être une question importante, notamment la nécessité de s'adapter à la capacité réelle de mise en œuvre de l'école et sur le plan des élèves par rapport au contenu proposé.

Le projet Peer-to-Peer (P2P), dirigé par des jeunes d'une université d'Ottawa, a quant à lui mené une campagne de prévention de 60 jours en ligne et sur les médias sociaux (Wilner *et al.*, 2017). L'évaluation consistait principalement en une description quantitative de la portée de la campagne. Les auteurs ont noté que la campagne a reçu 1500 notifications « j'aime » sur leur page Facebook, où les messages ont réussi à rejoindre environ 75 000 personnes, et à attirer environ 700 visiteurs uniques sur leur site web.

L'« Institute for Strategic Dialogue » a mis en œuvre et évalué le projet « Extreme Dialogue », grâce auquel une série de vidéos de sensibilisation visant à réduire l'attrait de l'extrémisme chez les jeunes a été diffusée dans quatre villes canadiennes (SecDev Foundation, 2016). Tout comme le premier programme mentionné ci-dessus, l'évaluation s'est focalisée sur la mesure de la portée de la campagne et de son impact en analysant les différentes interactions générées par les vidéos (partages, commentaires, « j'aime », etc.). Parmi les résultats obtenus, l'analyse des commentaires a montré que la majorité des commentateurs étaient favorables à l'approche adoptée. En revanche, bien que la campagne ait également réussi à attirer une couverture médiatique positive pour

faire connaître le projet, elle n'a pas réussi à convertir celle-ci en un engagement régulier, comme espéré, au-delà de la période de lancement.

Tel qu'indiqué au tout début de cette section, deux autres programmes ont été évalués, mais il n'est possible d'en citer que quelques éléments. Il s'agit de l'évaluation de deux Hubs ou tables situationnelles basées sur un modèle d'intervention collaboratif (prévention secondaire et tertiaire) qui ont été mis en place à Toronto (FOCUS Table) et à Calgary (ReDirect) (Thompson *et al.*, 2020). Une évaluation de processus a été effectuée pour le programme FOCUS et employait une méthodologie mixte. L'évaluation a permis de faire ressortir des barrières et des éléments facilitant la mise en œuvre du programme et le travail multifactoriel, particulièrement entre le secteur policier et le secteur psychosocial (Thompson *et al.*, 2020). Elle a également permis d'en savoir plus quant à l'efficacité du programme telle que perçue par les parties prenantes et les personnes usagères. En ce qui concerne le programme ReDirect, une évaluation formative visant à déterminer si les objectifs du programme ont été atteints a été effectuée (Thompson *et al.*, 2020).

Outre les programmes évalués, d'autres initiatives ont entamé ou commenceront bientôt un processus d'évaluation. C'est le cas de l'évaluation du programme « Reset » de la John Howard Society qui utilise un devis mixte (Bania, 2020). C'est également le cas de l'équipe clinique Polarisation localisée au Québec qui a reçu un financement de la part de Sécurité publique Canada dans le but d'évaluer à long terme et par l'intermédiaire de mesures répétées son programme d'intervention clinique. Il s'agira de la première évaluation à utiliser un devis longitudinal (Rousseau, 2020). Enfin, le programme Shift, localisé à Vancouver, compte également débiter son évaluation et a déjà élaboré un plan afin de procéder à celle-ci (Reid, 2021).

Programmes hors dispositif étatique

Au Canada, la quasi-totalité des programmes des secteurs communautaires et psychosociaux, soit la majorité des programmes canadiens, se situent hors du dispositif étatique dans le sens où ces derniers ne sont pas gérés par l'État. Toutefois, l'État constitue leur principal bailleur de fonds. Ainsi, le rôle principal du gouvernement canadien, mais aussi ceux des provinces, territoires et municipalités dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans les secteurs psychosocial et communautaire se situent sur le plan du financement des programmes. Ils peuvent également exiger des rapports de suivi et que des évaluations soient menées, sans toutefois intervenir de manière concrète.

Cependant, le gouvernement fédéral gère les poursuites liées aux crimes et incidents haineux, aux actes d'extrémisme violent ainsi que les poursuites à la suite d'accusations de terrorisme.

L'État se charge également des corps policiers qui sont, quant à eux, des dispositifs chargés d'enquêter dans des situations impliquant ces problématiques en plus d'être parfois engagés dans des initiatives communautaires et psychosociales (par ex., Hubs). Différentes sections de ces corps policiers peuvent être sollicitées dans le cadre d'activités de prévention secondaire et tertiaire versus dans le cadre d'enquêtes et de poursuites (par ex., police communautaire versus équipes intégrées de la sécurité nationale) alors que, dans certains cas, la même équipe peut prendre en charge ces situations. Ainsi, le fonctionnement sur le plan des forces de l'ordre varie d'une équipe à l'autre et dans chaque type de corps policier.

Insertion des dispositifs dans une dynamique régionale

Au Canada, la plupart des dispositifs agissent à une échelle municipale régionale ou provinciale plutôt que nationale ou internationale. Cela indique que les dispositifs de prévention prennent surtout racine dans les communautés et priorisent des interventions localisées, ce qui leur donne l'avantage de mieux connaître les particularités du contexte local et les besoins de la population et d'adapter les services de manière plus efficace. Toutefois, considérant la rareté de l'expertise en matière de prévention secondaire et tertiaire, certains dispositifs se voient dans l'obligation de s'insérer dans une dynamique nationale et/ou internationale. L'idéal demeure toutefois de développer de l'expertise au niveau local afin que chaque communauté soit bien équipée pour prendre en charge des cas liés à des problématiques de radicalisation ou d'extrémisme violents.

Plusieurs villes canadiennes tentent d'ailleurs de financer des programmes de prévention dans le but de développer cette expertise locale. Cependant, une dynamique de compétition peut s'installer entre les dispositifs d'une même localité, car ces derniers sont en compétition pour les mêmes ressources financières et/ou pour la même clientèle (Hassan *et al.*, 2020). Cela peut créer des frictions entre certains dispositifs locaux et régionaux. De plus, au Canada, il n'existe pas de qualifications spécifiques qui permettent de faire de la prévention de la radicalisation. Par conséquent, certaines organisations peuvent être hésitantes face à leurs compétences mutuelles si elles sont en désaccord sur les individus qui, selon elles, sont habilités à prendre en charge des cas de radicalisation et d'extrémisme et à faire de la sensibilisation sur le sujet (Hassan *et al.*, 2020). Cela s'applique toutefois à tous les niveaux et non uniquement au niveau régional.

Enjeux et défis particuliers de la recherche

Cette recherche a comporté un certain nombre de défis qui seront énoncés dans la présente section.

1. Le Canada est un très grand pays avec un vaste territoire à couvrir, il est donc difficile de cartographier la totalité des ressources présentes dans toutes les provinces et territoires, et ce, dans tous les secteurs d'intervention et pour tous les niveaux de prévention.
2. Il existe une disparité dans la conception des niveaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire au sein des différents dispositifs canadiens ainsi que vis-à-vis de notre conception. En effet, certaines organisations estiment faire de la prévention tertiaire tandis que, selon notre point de vue, elles feraient plutôt de la prévention primaire.
3. Il existe peu d'information quant à ce qui est fait au Canada en matière de prévention de la radicalisation. Dresser un portrait fidèle de la situation canadienne s'avère donc être un travail colossal.
4. Le domaine de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents est encore en émergence au Canada, il existe donc très peu de programmes qui ont été évalués.
5. La recherche n'a pas permis d'obtenir des données du secteur correctionnel et de la sécurité nationale, car ces milieux sont particulièrement fermés. Une cartographie de ces milieux spécifiques est nécessaire afin de tenter d'obtenir plus d'information sur les dispositifs de ces secteurs, d'autant plus que plusieurs membres de groupes d'extrême droite ont été identifiés dans les rangs des forces de l'ordre et des forces armées canadiennes.
6. Le domaine de la prévention de la radicalisation est en pleine expansion et de nouveaux dispositifs ont pu être mis en place. Ainsi, cette recherche permet seulement d'illustrer la situation canadienne de manière ponctuelle et comment celle-ci a pu évoluer ces dernières années.

Conclusion

Les données démontrent que le Canada n'est pas à l'abri d'incidents de nature haineuse, extrémiste et terroriste. En effet, le Canada assiste présentement à une montée inquiétante de crimes et d'incidents terroristes liés à l'extrême droite, à la xénophobie et à la misogynie.

Par conséquent, des programmes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents ont vu le jour au cours des dernières années. Ces programmes sont toutefois relativement récents et répartis de manière inégale à travers le Canada, ce qui laisse plusieurs provinces, territoires et régions sans aucune ressource de prévention et/ou d'intervention, et ce, malgré la présence de groupes extrémistes actifs. En addition de la répartition inégale des programmes au pays, de nombreux autres défis sont à relever par le Canada en vue d'améliorer son approche de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violents, que ce soit sur les plans de l'allocation de ressources, de la formation des personnes intervenantes, de l'évaluation de programmes ou de l'intervention. Le présent rapport a permis de mettre de l'avant quelques pistes d'action qui pourraient être envisagées à cet effet.

Pistes d'action

1. Diversifier les sources de financement afin de favoriser le développement de programmes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents au Canada ainsi que leur maintien à long terme;
2. Faciliter l'accès aux ressources d'intervention spécialisées dans les provinces et territoires où peu ou pas de services sont disponibles;
3. Développer des programmes de prévention primaire qui ciblent les provinces et territoires où des groupes extrémistes actifs ont été répertoriés;
4. Former les ressources d'intervention locales afin que celles-ci soient à l'aise d'offrir des services à des personnes engagées dans une trajectoire de radicalisation violente;
5. Clarifier et préciser les rôles qui sont associés aux dispositifs de prévention primaire, secondaire et tertiaire et établir un cadre pour l'intervention afin que chaque niveau de prévention soit bien défini;
6. Miser sur l'évaluation des programmes afin d'avoir une meilleure idée de ce qui fonctionne en matière de prévention au Canada;
7. Améliorer les collaborations intersectorielles et entre les organisations, établir un cadre de partage d'information et de collaboration puis favoriser la communication entre les dispositifs de prévention;
8. Prévoir et planifier la prise en charge des Canadiennes et Canadiens partis combattre à l'étranger qui seront de retour au pays et des individus qui terminent une peine de prison pour un crime en lien avec l'extrémisme violent ou le terrorisme.

Bibliographie

- Admo, N., Wood, A., & Ducol, B. (2018). *Une place de choix pour dire et se dire : Évaluation d'implantation et d'impacts d'un projet de prévention de la radicalisation menant à la violence*. Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence.
- Bania, M. (2020). *Project RESET: evaluation plan*. John Howard Society.
- Bronfenbrenner, U. (1979). Contexts of child rearing: Problems and prospects. *American psychologist*, 34(10), 844.
- Carvin, S., & Tishler, N. (2020). Made in Canada: The evolution of Canadian counter-terrorism policy in the post-9/11 world. *Canadian Public Administration*, 63(1), 53-70. <https://doi.org/10.1111/capa.12359>.
- Davey, J., Guerin, C., & Hart, M. (2020). *An Online Environmental Scan of Right-wing Extremism in Canada*. Institute for Strategic Dialogue (ISD). <https://www.isdglobal.org/isd-publications/canada-online/>.
- Gouvernement du Canada (2012). *Renforcer la résilience face au terrorisme*. http://publications.gc.ca/collections/collection_2013/sp-ps/PS4-104-2013-fra.pdf.
- Gouvernement du Canada (2018). *Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/ntnl-strtg-cntrng-rdclztn-vlnc/ntnl-strtg-cntrng-rdclztn-vlnc-fr.pdf>.
- Hassan, G., Ousman, S., Madriaza, P., Fetiu, A., Boily, L.-A., Lévesque, F., Squalli, Z., Ajrouche, K., El-Tahry, N., Lampron-De Souza, S., Desmarais, L., Duong, É., & Ricardo Moyano, W. (2020). *D'un océan à l'autre: Cartographie des initiatives de prévention secondaire et tertiaire œuvrant dans un contexte de radicalisation et d'extrémisme violents au Canada (Rapport 1: Portrait des organisations canadiennes)* [From coast to coast: Mapping of secondary and tertiary prevention initiatives in the field of violent radicalization in Canada (Report 1: Overview of Canadian organizations)]. Canadian Practitioners Network for the Prevention of Radicalization and Extremist Violence. <https://cpnprev.ca/wp-content/uploads/2020/12/FR-Rapport-mapping-final-1.pdf>.
- Hassan, G., Brouillette-Alarie, S., Ousman, S., Kilinc, D., Savard, É. L., Varela, W., Lavoie, L., Fetiu, A., Harris-Hogan, S., Borokhovski, E., Pickup, D., Madriaza, P., Rousseau, C., Thompson, S. K., McCoy, J., Venkatesh, V., Boivin, M., Srimathi Narayana, M., Morin, D., Rabah, J. & Danis, E. (2021). A systematic review on the outcomes of primary and secondary prevention programs in the field of violent radicalization. Canadian Practitioners Network for the Prevention of Radicalization and Extremist Violence. <https://cpnprev.ca/systematic-review-2/>.
- Hassan, G., Brouillette-Alarie, S., Alava, S., Frau-Meigs, D., Lavoie, L., Fetiu, A., Varela, W., Borokhovski, E., Venkatesh, V., Rousseau, C. & Sieckelinck, S. (2018). Exposure to extremist online content could lead to violent radicalization: A systematic review of empirical evidence. *International journal of developmental science*, 12(1-2), 71-88.
- Hofmann, D. C., Trofimuk, B., Perry, S., & Hyslop-Margison, C. (2021). An exploration of right-wing extremist incidents in Atlantic Canada. *Dynamics of Asymmetric Conflict*, 1-23. <https://doi.org/10.1080/17467586.2021.1876900>.

- Leman-Langlois, S., & Brodeur, J. (2005). Terrorism Old and New: Counterterrorism in Canada. *Police Practice and Research*, 6(2), 121-140. <https://doi.org/10.1080/15614260500121096>.
- Moonshot CVE (2021). Redirect Method Canada Final Report. <https://moonshotcve.com/wp-content/uploads/2021/03/Final-Public-Report-Canada-Redirect-English.pdf>.
- Perry, B., & Scrivens, R. (2016). Uneasy Alliances: A Look at the Right-Wing Extremist Movement in Canada. *Studies in Conflict & Terrorism*, 39(9), 819-841. <https://doi.org/10.1080/1057610X.2016.1139375>.
- Québec, Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (2015). *La radicalisation au Québec: Agir, prévenir, détecter et vivre ensemble: plan d'action gouvernemental 2015-2018*. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2680395>.
- Reid, M. (2021, April 28). *Evaluation approach*. Workshop on Canada PVE evaluation.
- Roach, K. (2001). The New Terrorism Offences and the Criminal Law. In R. Daniels, P. Macklem, & K. Roach (Eds.), *The Security of Freedom*. University of Toronto Press. <https://doi.org/10.3138/9781442682337-011>.
- Rousseau, C. (2020). *Première rencontre du comité consultatif pour le projet d'évaluation de l'équipe Polarisation du CIUSSS-CODIM*. Rencontre du comité consultatif pour le projet d'évaluation de l'équipe Polarisation du CIUSSS-CODIM.
- Rousseau, C., Hassan, G. & Rousseau-Rizzi, A. (2016). *Le défi du vivre ensemble: les déterminants individuels et sociaux du soutien à la radicalisation violente des collégiens et collégiennes au Québec: rapport de recherche*.
- SecDev Foundation. (2016). *Extreme Dialogue: Social media Target Audience Analysis and Impact Assessments in support of countering violent extremism*.
- Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC). (2018). *Communiqué – Réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la justice et de la sécurité publique – Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes*. <https://scics.ca/fr/product-produit/communiquereunionfederaleprovincialeterritorialedesministresresponsablesdelajusticeetdelasecuritepublique/>.
- Sécurité publique Canada. (2021, 7 juin). *Entités terroristes inscrites*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/ntnl-scrt/cntr-trrrsm/lstd-ntts/index-fr.aspx>.
- START. (2019). *Global terrorism database*. University of Maryland. <https://www.start.umd.edu/gtd/>.
- Statistique Canada. (2020). *Crimes haineux déclarés par la police, selon le type de motif, Canada (certains services de police)* [Data set]. Gouvernement du Canada. <https://doi.org/10.25318/3510006601-FRA>.
- Tanner, S., & Campana, A. (2020). « Watchful citizens » and digital vigilantism: A case study of the far right in Quebec. *Global Crime*, 21(3-4), 262-282. <https://doi.org/10.1080/17440572.2019.1609177>.
- Thompson, S., Leroux, E., Mirenzi, S., Hurd, D., Giffin, L. & Amos, J. (2020). *Final report: Design and performance: Developing Canadian Partnerships for Countering Violent Extremism*.
- Wark, W. (2005). Learning lessons (and how) in the war on terror. *International Journal*, 60(1), 71-90.

- Wilner, A., & Rigato, B. (2017). The 60 Days of PVE Campaign: Lessons on Organizing an Online, Peer-to-Peer, Counter-radicalization Program. *Journal for Deradicalization*, 12, 227-268.
- Wood, M. (2019). *Countering radicalization to violence in Canada: Policy and intervention* [Project Submitted in Partial Fulfillment of the Requirements for the Degree of Master of Public Policy in the School of Public Policy Faculty of Arts and Social Sciences]. Simon Fraser.

AUTRES RESSOURCES

- Against Violent Extremism. (s.d.). About Against Violent Extremism. <http://www.againstviolentextremism.org/about>.
- Calgary Police Service. (s.d.). Diversity resources and education. <https://www.calgary.ca/cps/community-programs-and-resources/diversity-resources/diversity-education.html>.
- Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. (s.d.). *Activités de prévention*. <https://info-radical.org/fr/prevention/activites-de-prevention/>.
- Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. (s.d.). *Webinaires et conférences*. <https://info-radical.org/fr/prevention/presentations-et-conferences/>.
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. (2020, 19 novembre). *Clinique de Polarisation*. <https://www.ciusscentreouest.ca/programmes-et-services/situation-critique-et-crise/clinique-de-polarisation/>.
- City of Surrey. (s.d.). *Children and Youth At-Risk Table (CHART)*. <https://www.surrey.ca/about-surrey/community-safety/safe-program/children-and-youth-at-risk-table>.
- City of Surrey. (s.d.). *SAFE Program*. <https://www.surrey.ca/about-surrey/community-safety/safe-program>.
- Coalitions Creating Equity. (s.d.). *About Us*. <http://coalitionscreatingequity.ca/about/>.
- Community Action Plan 2019-2022. (s.d.). *Building Bridges... A Welcoming and Inclusive Lethbridge : Community Action Plan 2019-2022*. <http://coalitionscreatingequity.ca/wp-content/uploads/2020/06/Building-Bridges-Community-Action-Plan-2019-2022.pdf>.
- Counterspeech. (s.d.). *Peer to Peer (P2P): Facebook Global Digital Challenge*. Counterspeech: Facebook. <https://counterspeech.fb.com/en/initiatives/p2p-facebook-global/>.
- Ghousoub, M. (2018, 14 novembre). *Ottawa provides \$2M for programs to prevent violent extremism in B.C.* CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/ottawa-programs-prevent-violent-extremism-bc-1.4904323>.
- Global Network for Community Safety. (2016, 18 août). *Is Saskatchewan's Crime-Reduction Initiative a model for states across America facing high crime rates?* <http://globalcommunitysafety.com/saskatchewan%E2%80%99s-crime-reduction-initiative-model-states-across-america-facing-high-crime-rates>.

- Global Network for Community Safety. (s.d.). Multiagency Early Risk Intervention Tables (MERIT) – Ottawa. <http://globalcommunitysafety.com/resources/community/ottawa>.
- Institut Universitaire SHERPA. (s.d.). *Polarisations Sociales*. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. <https://sherpa-recherche.com/expertises/polarisations-sociales/>.
- John Howard Society of Ottawa. (s.d.). *John Howard Society of Ottawa: Community Reintegration*. John Howard Society of Ontario. <https://johnhoward.on.ca/ottawa/services/community-reintegration/>.
- Jones, D. (2018, 28 octobre). *Partnering in Practice: Preventing Social Polarization*. Organization for the Prevention of Violence. <https://preventviolence.ca/news-event/partnering-in-practice-preventing-social-polarization/>.
- King, M. (2021, 8 février). *Asking Incels: An insiders Account of the Involuntary Celibate Community*. Organization for the Prevention of Violence. <https://preventviolence.ca/news-event/asking-incels-an-insiders-account-of-the-involuntary-celibate-community/>.
- King, M., & McCoy, J. (2021, 8 février). *Understanding Hate – Event in Partnership with the Canadian Practitioners' Network*. Organization for the Prevention of Violence. <https://preventviolence.ca/news-event/understanding-hate-event-in-partnership-with-the-canadian-practitioners-network/>.
- Mahatma Gandhi Institute of Education for Peace and Sustainable Development. (2018, 27 avril). *Launched : #PaixParLesJeunes – Résumé des pistes d'action pour prévenir l'extrémisme violent par l'éducation*. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization <https://mgiep.unesco.org/article/launched-paixparlesjeunes-resume-des-pistes-d-action-pour-prevenir-l-extremisme-violent-par-l-education>.
- MANifest Change. (s.d.). *About MANifest Change*. <https://www.manifestchange.ca/about-manifest-change>.
- Montreal Institute for Genocide and Human Rights Studies. (s.d.). *Digital Mass Atrocity Prevention Lab*. Concordia University. <https://www.concordia.ca/research/migs/projects/dmap.html>.
- Murray, M. (2018, septembre). *Assessing The Importance of CVE Strategies in Ontario* (MA Research Paper). Western University. https://ir.lib.uwo.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1023&context=sociology_masrp.
- National Institute of Justice. (2015, 28-30 juillet). *Radicalization and Violent Extremism: Lessons Learned from Canada, the U.K. and the U.S.* U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs. <https://www.ojp.gov/pdffiles1/nij/249947.pdf>.
- Newswire. (2019, 27 mars). *Event Series on Countering Radicalization to Violence Concludes in Ottawa*. <https://www.newswire.ca/news-releases/event-series-on-countering-radicalization-to-violence-concludes-in-ottawa-815167506.html>.
- Organization for the Prevention of Violence. (s.d.) *About the OPV: Forging Community Connections*. <https://preventviolence.ca/about/>.
- Out of School Time (OST) Collaborative. (2018). *Out of School Time (OST) Collaborative Summer Program Progress Report: 2017*. <https://reachedmonton.ca/wp-content/uploads/2019/10/2017-OST-Community-Report-Back.pdf>.
- Petit guide illustré de la haine au Québec. (s.d.). *Petit guide illustré de la haine au Québec*. <https://guidehaine.org/>.

Petit guide illustré de la haine au Québec. (s.d.). *Mission et objectif*. <https://guidehaine.org/fr/%C3%A0-propos?hubld=web-kkmv2xvq-hub>.

Public Safety Canada (2020, 20 octobre). *Funding Project Descriptions*. <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/bt/cc/fpd-en.aspx>.

Public Safety Canada (2018, 9 février). *Kanishka Project*. <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/ntnl-scr/cntr-trrsm/r-nd-flght-182/knshk/index-en.aspx>.

REACH Edmonton. (s.d.). *All in For Youth*. <https://reachedmonton.ca/initiatives/all-in-for-youth/>.

REACH Edmonton. (s.d.). *Bridging Together*. <https://reachedmonton.ca/initiatives/bridging-together/>.

REACH Edmonton. (s.d.). *Coalitions Creating Equity*. <https://reachedmonton.ca/initiatives/coalitions-creating-equity/>.

REACH Edmonton. (s.d.). *Initiatives*. <https://reachedmonton.ca/initiatives/>.

REACH Edmonton. (s.d.). *Police and Youth Engagement Program*. <https://reachedmonton.ca/initiatives/police-and-youth-engagement-program/>.

REACH Edmonton. (s.d.). *Out of School Time Collaborative*. <https://reachedmonton.ca/initiatives/out-of-school-time-collaborative/>.

REACH Edmonton. (s.d.). *REACH Immigrant and Refugee Initiative*. <https://reachedmonton.ca/initiatives/reach-immigrant-and-refugee-initiative/>.

ReDirect. (s.d.). *About Us*. <http://redirect.cpsevents.ca/about-us/>.

ReDirect. (s.d.). *Education & Awareness*. <http://redirect.cpsevents.ca/education-awareness/>.

Shift. (s.d.). *A Unique Violence Prevention Program*. <https://shift.gov.bc.ca/about/>.

Shift. (s.d.). *Training and Events*. <https://shift.gov.bc.ca/training/>.

Strong Cities Network. (s.d.). *About*. <https://strongcitiesnetwork.org/en/about/>.

Social Media: A Research Portal Prevent Violent Extremism. (2017, 6 mars). *About This Portal*. SecDev Foundation. <https://preventviolentextremism.info/>.

Social Media: A Research Portal Prevent Violent Extremism. (s.d.). *Against Violent Extremism (AVE)*. SecDev Foundation. https://preventviolentextremism.info/other_resources/against-violent-extremism-ave.

Social Media: A Research Portal Prevent Violent Extremism. (s.d.). *CounterExtremism.Com Project*. SecDev Foundation. https://preventviolentextremism.info/other_resources/counterextremismorg-project.

Social Media: A Research Portal Prevent Violent Extremism. (s.d.). *Extreme Dialogue*. SecDev Foundation. https://preventviolentextremism.info/other_resources/extreme-dialogue.

Social Media: A Research Portal Prevent Violent Extremism. (s.d.). *Institute for Strategic Dialogue (ISD)*. SecDev Foundation. https://preventviolentextremism.info/other_resources/institute-strategic-dialogue-isd.

White Ribbon. (s.d.). *About White Ribbon*. <https://www.whiteribbon.ca/about.html>.

Women's Initiative for Safer Environments (WISE) Ottawa. (s.d.). *About Us*. <http://www.wiseottawa.ca/about-us>.